



PLAN D'ACTION POUR LA GESTION DES RISQUES DE CATASTROPHE EN RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

2011-2013



Plan d'action pour la gestion des risques de catastrophe en République démocratique du Congo 2011-2013

Publié par la
Division des opérations d'urgence et de la réhabilitation
Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture.
Rome 2011

Des renseignements supplémentaires sur les activités d'urgence de la FAO
sont disponibles à l'adresse suivante:
www.fao.org/emergencies

Les photographies sont de l'équipe de la FAO République démocratique du Congo.

Les appellations employées dans ce produit d'information et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture aucune prise de position quant au statut juridique ou au stade de développement des pays, territoires, villes ou zones ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites. La mention ou l'omission de sociétés précises, de leurs produits ou de leurs marques, n'implique aucun appui ou jugement de la part de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture. Les opinions exprimées dans la présente publication sont celles du/des auteur(s) et ne reflètent pas nécessairement celles de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture.

Tous droits réservés. Les informations contenues dans ce produit d'information peuvent être reproduites ou diffusées à des fins éducatives et non commerciales sans autorisation préalable du détenteur des droits d'auteur à condition que la source des informations soit clairement indiquée.

Ces informations ne peuvent toutefois pas être reproduites pour la revente ou d'autres fins commerciales sans l'autorisation écrite du détenteur des droits d'auteur. Les demandes d'autorisation devront être adressées au Chef de la Sous-division des politiques et de l'appui en matière de publications électroniques, Division de la communication, FAO, Viale delle Terme di Caracalla, 00153 Rome, Italie ou, par courrier électronique, à [copyright@fao.org](mailto:rights@fao.org)

TABLE DES MATIÈRES

ACRONYMES	iii
1. INTRODUCTION	1
2. CONTEXTE ET ANALYSE DE LA SITUATION	5
2.1 Une volonté de transition dans un contexte fragile.....	5
2.2 La sécurité alimentaire et nutritionnelle	11
3. LES ATOUTS DE LA FAO.....	17
3.1 Une longue expérience au plus proche des populations vulnérables en RDC.....	17
3.2 Analyse des risques majeurs.....	24
4. L'APPUI DE LA FAO EN URGENCE ET RÉHABILITATION	27
4.1 Prévenir et préparer aux risques de catastrophes alimentaires et agricoles.....	32
4.2 Sauvegarder la sécurité alimentaire et nutritionnelle des ménages vulnérables affectés par les crises	36
4.3 Appuyer les communautés à restaurer des moyens d'existence agricoles durables propices à la transition vers le développement....	44
5. QUALITÉ DES INTERVENTIONS: SUIVI ET ÉVALUATION	49
5.1 Mise en œuvre du suivi et évaluation.....	49
5.2 Leçons apprises.....	50
6. LA COMMUNICATION ET LES ACTIVITÉS DE RAPPORTAGE	51
6.1 La communication	51
6.2 Les activités de rapportage	51
7. CADRE LOGIQUE	53

ACRONYMES

CEP	<i>Champs écoles paysans</i>
CSDM	<i>Cadre sectoriel des dépenses à moyen terme</i>
DRM	<i>Gestion des risques de catastrophe</i>
DSCRP	<i>Document de la stratégie de croissance et réduction de la pauvreté</i>
ERCU	<i>Unité de coordination des urgences et de la réhabilitation</i>
FAO	<i>Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture</i>
FDLR	<i>Forces démocratiques pour la libération du Rwanda</i>
GTI-IPC	<i>Groupe de travail interinstitutions sur l'IPC</i>
HCR	<i>Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés</i>
IDP	<i>Personne déplacée dans son propre pays</i>
INS	<i>Institut national des statistiques</i>
IPAPEL	<i>Inspection provinciale de l'agriculture, la pêche et l'élevage</i>
IPC	<i>Classification intégrée de la phase humanitaire et de la sécurité alimentaire</i>
I-SSSS	<i>Initiative - Stratégie d'appui à la sécurité et à la stabilisation</i>
LRA	<i>Armée de résistance du seigneur</i>
MONUSCO	<i>Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en RDC</i>
NMPTF	<i>Cadre national stratégique des priorités d'intervention à moyen terme</i>
OCHA	<i>Bureau de la coordination des affaires humanitaires</i>
OMS	<i>Organisation mondiale de la Santé</i>
ONG	<i>Organisation non gouvernementale</i>
PACE	<i>Programme panafricain pour le contrôle des épizooties</i>
PAH	<i>Plan d'action humanitaire</i>
PAM	<i>Programme alimentaire mondial</i>
PAP	<i>Programme d'action prioritaire</i>
PCP	<i>Programme de consolidation de la paix</i>
PIB	<i>Produit intérieur brut</i>
PNDDR	<i>Programme national du désarmement, démobilisation et réinsertion des ex-combattants</i>
PNUD	<i>Programme des Nations Unies pour le développement</i>
PRONANUT	<i>Programme national nutritionnel</i>
RDC	<i>République démocratique du Congo</i>
RENES	<i>Réseau de surveillance épidémiologique et de contrôle des maladies transmissibles</i>
SNU	<i>Système des Nations Unies</i>
STAREC	<i>Plan pour la stabilisation et la reconstruction pour les zones affectées par la guerre</i>
UN-HABITAT	<i>Programme des Nations Unies pour les établissements humains</i>
UNICEF	<i>Fonds des Nations Unies pour l'enfance</i>



1. INTRODUCTION

LA RDC EN CHIFFRES

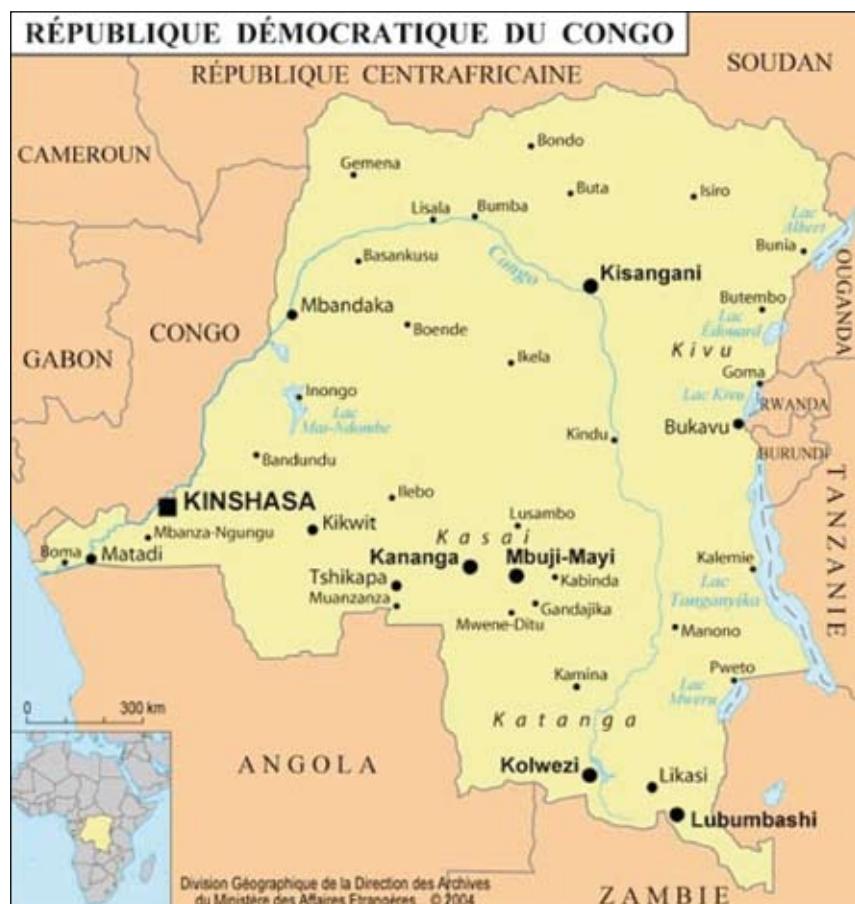
- Population: 69 636 000 habitants
- Superficie du pays: 2 345 410 km²
- Taux annuel d'accroissement démographique: 2,9 %
- Population ayant moins de 18 ans: 54 %
- Population urbaine: 34 %
- Espérance de vie: 46 ans
- Taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans: 161 %
- Taux d'alphabétisation des adultes (15 ans et +): 67 %
- Revenu national brut par habitant: 120 USD
- Index de développement humain: 168^{ème} sur 177 pays classés
- Population vivant en dessous du seuil de pauvreté: 71,34 %

Sources: PNUD et Banque mondiale

La situation humanitaire de la population de République démocratique du Congo (RDC), principalement dans l'est (Provinces du Nord et du Sud Kivu et district de l'Ituri en Province Orientale) et le nord-est (districts du Haut-Uélé et du Bas-Uélé en Province Orientale) est encore aujourd'hui dramatique. C'est en grande partie le résultat de conflits armés nationaux et régionaux prolongés, incluant les opérations militaires en cours, d'un contexte de pauvreté généralisée, d'une instabilité chronique, de catastrophes naturelles et de violations des droits de l'homme qui ont contribué à un cycle continu de violence et d'insécurité. En conséquence, le pays fait face à l'une des pires crises humanitaires au monde avec plus de 1,7 millions de personnes déplacées. Dans la plupart des régions du pays, la disponibilité alimentaire est insuffisante et sa qualité inadéquate, conduisant près de 70 pour cent de la population à vivre en état d'insécurité alimentaire chronique, dont plus de 6 millions de personnes en état d'insécurité alimentaire aiguë et 14 pour cent des enfants de moins de cinq ans souffrant de malnutrition aiguë.

Depuis 1998, année de lancement des opérations d'urgence agricoles et de réhabilitation de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) dans le pays, les interventions de la FAO en matière d'urgence et de réhabilitation ont prioritairement visé à préserver les vies et les moyens d'existence des populations victimes

de calamités naturelles ou de conflits en cherchant à renforcer leurs propres capacités à se prendre en charge sur le plan alimentaire et nutritionnel. Ces interventions ont été essentiellement axées sur la distribution immédiate d'intrants agricoles, de pêche et de petit élevage sur la base d'une analyse régulière de la sécurité alimentaire, concertée avec les différents intervenants humanitaires. L'apport d'intrants agricoles a ainsi pu limiter, et dans certains cas atténuer, la dégradation radicale de la sécurité alimentaire dans les zones d'intervention et favoriser l'accès à des revenus permettant de répondre aux besoins de santé et d'éducation des populations les plus affectées. Plus récemment, l'un des faits marquants, pour la période 2009-2010, a été la fermeture des camps de déplacés au Nord Kivu et le retour consécutif de ces populations dans leurs zones d'origine. Mais également, à titre plus politique et stratégique, la volonté marquée du Gouvernement de stabiliser le pays, à l'est comme à l'ouest.



Si l'aide alimentaire et la fourniture d'articles non alimentaires, dispensées massivement depuis plus de 10 ans en RDC ont évidemment sauvé des vies, elles n'ont cependant laissé que très peu de place au développement et à la consolidation de stratégies d'adaptation aux crises chroniques. Elles ont également contribué à créer une dépendance et une banalisation de l'aide extérieure, souvent gratuite, et favorisé des comportements d'assistanat n'incitant plus les populations locales à se mobiliser pour sortir de par elles-mêmes des situations de crise.

L'analyse des ressources et des opportunités présentes en RDC montre pourtant que la production agricole peut répondre aux besoins de la population, tant en terme de sécurité alimentaire que de génération de revenus, mais qu'une simple dotation en intrants agricoles ne suffit pas. S'il faut continuer à répondre aux besoins urgents des populations victimes de catastrophes ou de conflits, par le transfert direct de moyens de production (à travers des distributions ou des mécanismes participatifs tels que des foires), il est également indispensable de réviser et d'adapter les stratégies adoptées pour venir en aide aux populations. Elles doivent favoriser le développement de mécanismes durables de réponse et d'adaptation aux conflits et aux crises, y compris celles de longue durée. À ce titre, l'agriculture, premier moteur de relance économique en RDC, a un rôle clef à jouer dans la stabilisation et la consolidation de la paix et la réduction des conflits pour l'accès aux ressources naturelles.

Dans le contexte actuel où la RDC doit faire face à des situations d'urgence complexes, la FAO, notamment par le biais de ses opérations agricoles d'urgence et de réhabilitation, entend apporter sa contribution à ce renouveau stratégique de part sa vocation à coordonner les interventions répondant aux besoins agricoles urgents ainsi que de part son expertise technique reconnue permettant d'accompagner l'élaboration et la mise en œuvre de stratégies supportant la mise en place des conditions propices à la reprise et au développement durable.

Il est en effet du mandat de la FAO:

- d'aider les pays à prévenir les situations d'urgence agricole et alimentaire et à se préparer en conséquence;
- de donner rapidement l'alerte en cas de catastrophe imminente, d'évaluer l'impact des catastrophes naturelles et humaines sur la production agricole et sur les disponibilités alimentaires locales;
- de fournir des intrants et des services agricoles à ses partenaires (y compris les agriculteurs/producteurs) dans les zones touchées;
- d'évaluer les besoins pour permettre une reprise à plus long terme, et de concevoir des programmes et projets qui permettront une reprise durable et rendront les pays moins vulnérables à de nouvelles catastrophes et les aideront à planifier et à réaliser des travaux de redressement et de reconstruction du secteur agricole.

L'objectif de ce Plan d'action est de présenter les priorités du cadre programmatique d'intervention des opérations agricoles d'urgence et de réhabilitation de la FAO en RDC pour la période s'étalant de juin 2011 à juin 2013. Ce cadre d'intervention est articulé sur base de l'approche prônée par la FAO en matière de gestion des risques de catastrophe (approche DRM¹) qui vise à réduire la vulnérabilité des populations avant, pendant et après une crise. Il soutient également la mission de la FAO dans l'aboutissement de sa vision et contribue à l'atteinte des objectifs du Millénaire pour le développement, plus particulièrement l'objectif 1 qui est de réduire l'extrême pauvreté et la faim. Il est également en ligne avec les principales stratégies soutenues par le Gouvernement congolais et ses partenaires opérant dans le cadre de l'aide publique au développement et de l'action humanitaire.

Ce Plan d'action doit être considéré comme une feuille de route indiquant la direction que vont prendre les activités de l'Unité de coordination des urgences et de la réhabilitation (ERCU) de la FAO en RDC pour les deux ans à venir. Cette feuille de route se veut également un outil didactique, visant à disséminer la stratégie DRM de la FAO qui va être développée en RDC avec le Gouvernement congolais, les donateurs, les agences des Nations Unies et toutes les autres parties prenantes partenaires de la FAO.

¹ Par souci d'harmonisation avec la pratique suivie au niveau international, l'acronyme DRM (Disaster Risk Management) a été conservé en anglais.

2. CONTEXTE ET ANALYSE DE LA SITUATION

2.1 UNE VOLONTÉ DE TRANSITION DANS UN CONTEXTE FRAGILE

Une pauvreté généralisée

En dépit des progrès enregistrés durant la dernière décennie, la situation sociale demeure très préoccupante sur l'ensemble du pays. L'incidence de la pauvreté reste extrêmement forte, tant en milieu urbain que rural, et les principaux indicateurs sociaux continuent de stagner bien en deçà de ce qu'ils étaient dans les années soixante. La forte paupérisation d'une part importante de la population, conséquence immédiate des crises que le pays a traversées ces deux dernières décennies, ne permet plus à de nombreuses familles d'avoir recours aux mécanismes d'adaptation et de survie habituellement mis en œuvre face aux crises.

En conséquence, plus de 70 pour cent de la population vit en deçà du seuil de pauvreté². L'éducation, la santé, l'accès à l'eau et l'assainissement sont dans un état de détérioration avancée. Le taux brut de scolarisation dans le primaire est de 68 pour cent pour les garçons et de 54 pour cent pour les filles³. Près de huit ménages sur 10 occupent un logement en paille dont le pavement est en terre battue, tandis que 54 pour cent des ménages n'ont aucun accès à l'eau potable. Environ 38 pour cent des enfants de moins de cinq ans souffrent de malnutrition chronique et 13 pour cent de malnutrition aiguë⁴. L'espérance de vie est en moyenne de 46 ans. Dans de nombreuses régions du pays, l'absence d'infrastructures a atteint des proportions telles, que cela empêche tout développement économique. Ainsi, dans un pays de la taille de l'Europe occidentale, il existe aujourd'hui moins de 600 km de routes goudronnées et le réseau routier, bien que représentant 152 000 km de routes, est impraticable à plus de 95 pour cent⁵. Faute d'entretien, le transport fluvial est peu fiable et hasardeux. Les chefs-lieux de provinces et les grandes villes ne sont souvent qu'uniquement reliés entre eux par voie aérienne. Le taux d'électrification du pays est parmi les plus faibles d'Afrique.

L'essor démographique

Entre 1958 et 1993, la population de la RDC est passée de 15 à 42 millions d'habitants. En 2010, elle était estimée à 69 millions d'habitants. Cette croissance s'est toutefois opérée inégalement selon les régions du pays. Alors que la densité moyenne nationale est de 30 habitants/km², elle avoisine 300 habitants/km² au Nord-Kivu et au Sud Kivu, pour une surface agricole utile moyenne par exploitant de moins d'1 hectare. Fait nouveau en RDC, également à prendre

2 *FMI: Poverty Reduction Strategy Paper, 2007.*

3 *UNICEF: Situation des enfants dans le monde, 2009.*

4 *Commission européenne: Programme indicatif national 2008-2013.*

5 *UN-HABITAT: Document de programme pays 2008-2009.*



en considération, la population urbaine représente désormais 34 pour cent⁶ de la population totale. Cette évolution démographique rapide fragilise les moyens de subsistance des populations et accentue la pression sur les ressources naturelles notamment la terre, les pâturages et l'eau, particulièrement dans un contexte de stagnation de la production agricole et de manque d'investissements dans le secteur. Dans le même temps le produit national brut par habitant chutait de 380 USD en 1960 à 224 USD en 1990 pour finir par s'établir aujourd'hui à 120 USD. Au vu de cette croissance démographique, il convient de prendre la mesure du fait que le secteur agricole emploie approximativement 80 pour cent de la population congolaise (69,4 millions de personnes, selon les dernières évaluations de 2010) et représente environ 40 pour cent du produit intérieur brut (PIB) national. Cependant, cette contribution du secteur agricole au PIB a fortement diminué, passant de 49,4 pour cent en 2001 à 39 pourcent en 2007 et a depuis continué à stagner.

Le fossé homme-femme dans l'agriculture⁷

En RDC, comme dans beaucoup de pays en voie de développement, les femmes sont désavantagées par rapport aux hommes pour ce qui est de l'accès aux ressources et aux débouchés dont elles ont besoin pour être plus productives. Elles ont un accès plus limité que les hommes aux moyens de production, aux intrants et aux services agricoles ainsi qu'aux emplois ruraux. Le fossé hommes-femmes coûte cher à la société en termes de pertes de production agricole, de sécurité alimentaire et de croissance économique. La promotion de l'égalité entre les sexes, outre la question éthique, est cruciale pour le développement agricole et pour la société car lorsque les femmes ont la maîtrise d'un supplément de revenu, elles en consacrent une part plus importante que les hommes à l'alimentation, à la santé, à l'habillement et à l'éducation de leurs enfants.

La crise économique mondiale

La crise économique survenue en 2008 et qui continue de frapper le monde a un impact considérable en RDC, influençant les prix des principales denrées alimentaires et privant une part importante de la population des bénéfices de l'exportation minière, source essentielle de revenus pour le pays. La croissance du PIB s'est ainsi limitée à 6,2 pour cent en 2008, soit quatre points de moins que les prévisions pour l'année. La baisse des revenus d'exportation du pétrole a également contribué à la faiblesse de la croissance par rapport aux prévisions. L'augmentation des prix des produits alimentaires n'a malheureusement que très peu profité aux petits producteurs qui n'ont pu accroître leur production de manière sensible afin de profiter de la spéculation inflationniste sur les produits agricoles. Si pour le moment les prix alimentaires n'augmentent plus de manière disproportionnée en RDC, ils ne se sont pas pour autant stabilisés. De nombreuses fluctuations des prix des produits de base ont ainsi été notées dans le pays, affectant l'accès durable aux aliments des populations vulnérables.

⁶ *La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture 2010-11 « Les femmes dans l'agriculture ».*

⁷ *La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture - SOFA 2010-2011.*

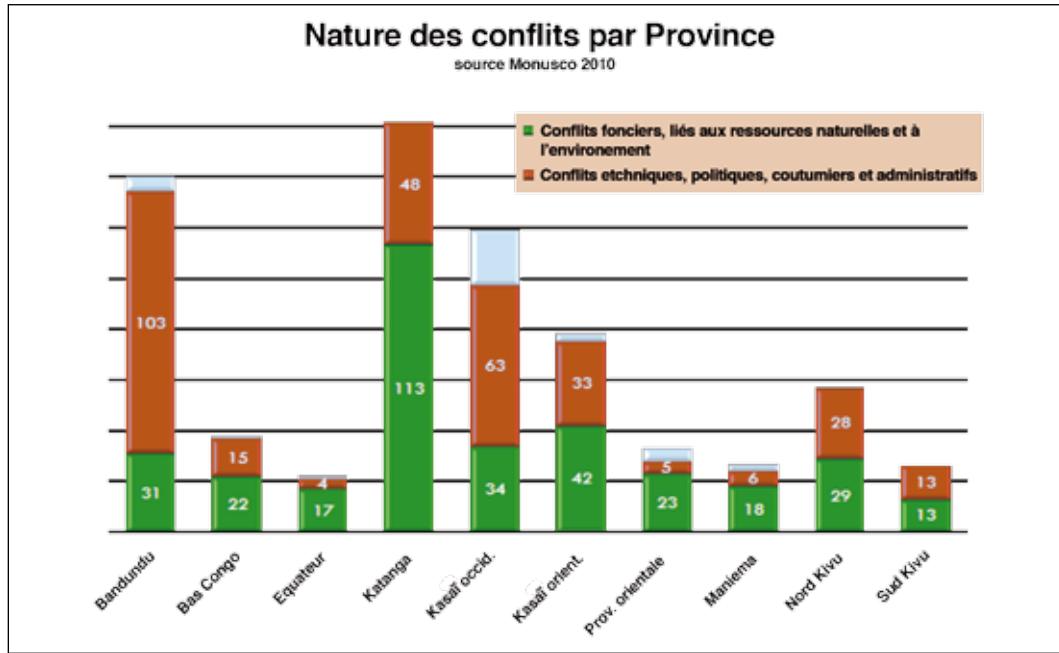
Une sécurité encore fragile

Neuf ans après la formation du gouvernement de transition mis en place au terme des différents accords de paix, cinq ans après la tenue des élections démocratiques porteuses d'espoir de réconciliation nationale et de paix durable et malgré les efforts de stabilisation menés dans le pays, la situation dans les Provinces de l'est de la RDC reste volatile. Le risque de violences et de conflits est encore très élevé, en particulier en raison de la présence des Forces démocratiques pour la libération du Rwanda (FDLR) et de l'Armée de résistance du seigneur (LRA) en dépit des efforts du Gouvernement congolais pour les désarmer. Risque également accentué par l'émergence et la recrudescence de conflits fonciers dans l'ensemble du pays. Le long conflit qu'a connu le pays entre 1994 et 2002 ainsi que l'absence d'autorité de l'État pendant plusieurs décennies ont entraîné de profondes mutations du contexte socioéconomique congolais. Le manque d'alternative économique immédiate et la décroissance du secteur agricole confèrent au métier des armes une alternative susceptible d'offrir aux jeunes des possibilités d'émancipation et de revenus à court terme. En milieu rural, la gestion des ressources naturelles, l'exploitation minière, l'accès à la terre et à l'eau, la possession d'un cheptel ainsi que la problématique du conflit à l'est sont autant d'enjeux de tensions pouvant dégénérer rapidement comme l'illustrent les récents conflits survenus en Équateur pour le contrôle d'étangs de pêche. L'accroissement démographique rapide, les différents régimes fonciers en vigueur, le détournement de propriétés terriennes et l'appauvrissement des sols dû à l'exploitation non durable des terres provoquent également des tensions, souvent exacerbées par des polarisations ethniques. Ainsi, plus de 450 foyers de conflits ont été enregistrés par la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en RDC (MONUSCO), rien qu'à l'ouest du pays.

Une nouvelle donne: les conflits fonciers

Sur l'année 2010, 533 cas enregistrés de conflits, répartis sur 383 foyers, ont été répertoriés au Katanga, au Kasaï Occidental, au Kasaï Oriental, au Nord Kivu et au Bandundu dont 37 pour cent sont liés à des conflits fonciers et 14 pour cent concernent le contrôle des ressources naturelles⁸. Les conflits fonciers sont à l'origine de la plupart des conflits recensés ayant dégénéré en conflits ethniques, politiques, rivalités liées au contrôle du pouvoir coutumier ou à la délimitation des terres, etc. Au moins 229 initiatives ou tentatives de règlement de conflits ont été entamées à travers les mécanismes traditionnels de médiation ou la mise en place de commissions ad hoc par le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) ou la MONUSCO. Cependant, la désorganisation de l'État, le manque d'alternatives pour les parties déboutées et le peu d'efficacité de ces mécanismes de médiation n'entraînent qu'un très faible taux de résolution. Ainsi, seulement 1 pour cent des cas soumis à une médiation ont pu être réglés, 39 pour cent sont en traitement et/ou voie de règlement alors que plus de 60 pour cent de ces conflits sont en litige depuis plus de trois ans. Ce phénomène, source de tensions sur l'ensemble du pays, menace sérieusement la consolidation de la paix. Le problème se pose également à l'est tout particulièrement dans le cadre des déplacements et du retour des populations.

⁸ Monusco: 2010.



Une situation humanitaire complexe

Le pays fait actuellement face à quatre crises humanitaires majeures simultanées:

- L'émergence d'une nouvelle crise liée au conflit pour l'accès aux ressources halieutiques, dans la Province de l'Équateur, a occasionné le déplacement de plus de 190 000 personnes vers les États voisins et à l'intérieur de la Province. Cette crise illustre les conflits potentiels liés à la propriété, à la gestion des terres et à l'accès aux ressources.
- La poursuite, dans les Provinces du Nord Kivu et du Sud Kivu ainsi que dans le district de l'Ituri, en Province Orientale, des opérations militaires contre les FDLR et les groupes armés locaux.
- La poursuite des attaques de la LRA dans les districts du Haut et du Bas-Uélé en Province Orientale.
- La détérioration de la sécurité alimentaire, bien au delà des seuils d'intervention humanitaire, dans les Provinces du Kasaï Occidental, du Kasaï Oriental et du Bandundu, entraînant une surmortalité alarmante.

Depuis la seconde moitié de l'année 2009, l'amélioration des relations diplomatiques avec les pays voisins ainsi que les efforts conduits en termes de restauration de l'autorité de l'État offrent des opportunités pour la stabilisation

de certains territoires de l'est. La consolidation de la paix fait en effet face à un seuil critique. L'équilibre politique et militaire reste délicat, les opérations en Province Orientale et en Équateur se poursuivent, empêchant le retour des réfugiés et déplacés dans leurs foyers alors que le développement économique peine dans l'ensemble des provinces non touchées par les conflits, exacerbant les tensions intercommunautaires autour de la question de la gestion des ressources naturelles. Les défis que le Gouvernement de la RDC doit relever sont énormes: i) la restauration et le maintien de la sécurité sur l'ensemble du territoire national; ii) la démilitarisation graduelle des zones stables; iii) le maintien de l'ordre; iv) le retour volontaire des réfugiés et des personnes déplacées internes; ainsi que v) la réinsertion des ex-combattants; vi) le désenclavement de zones entières du pays; vii) la restauration des services sociaux de base; et viii) l'appui à la relance économique. Autant d'éléments essentiels pour assurer le retour à une vie économique et sociale normalisée.

Le contexte stratégique

En juin 2009, pour répondre à la crise spécifique à l'est de la RDC, Le Gouvernement a lancé le Plan pour la stabilisation et la reconstruction des zones affectées par la guerre (STAREC). Ce Plan définit des priorités à court et moyen terme pour: i) la sécurité et la restauration de l'autorité de l'État; ii) l'assistance humanitaire et sociale; et iii) la relance économique. En appui à cette initiative les Nations Unies ont défini une Stratégie d'appui à la sécurité et à la stabilisation (I-SSSS) afin de promouvoir un environnement stable dans les zones sortant de conflits armés. L'I-SSSS vise à identifier les causes et les conséquences des conflits, en appuyant la mise en œuvre d'initiatives pour la paix au niveau local et en appuyant la stabilisation des zones où les conflits ont récemment pris fin. En tant que stratégie transitionnelle, l'I-SSSS se concentre sur les besoins urgents et les priorités à couvrir dans un délai minimum de trois ans. Cinq domaines clés ont été identifiés: i) la sécurité; ii) le dialogue politique; iii) le renforcement de l'autorité de l'État; iv) la facilitation du retour, de la réintégration et du relèvement; et v) la lutte contre les violences sexuelle. La 4^{ème} composante venant directement en appui aux composantes ii) et iii) du STAREC, vise en particulier la génération d'emplois et la productivité agricole au soutien de la coexistence pacifique et la résolution des conflits liés à la terre et aux questions foncières.

En ce qui concerne les Provinces de l'ouest du pays, le Gouvernement de la RDC a souhaité l'appui des Nations Unies pour formuler un Programme de consolidation de la paix (PCP), complémentaire au STAREC. Ce Programme est destiné à appuyer spécifiquement la transition en permettant le passage des interventions humanitaires à des programmes de développement en ciblant particulièrement les facteurs de fragilité et de conflits susceptibles de déstabiliser le processus de développement. Pour ce qui est de l'aspect purement humanitaire, le Plan d'action humanitaire (PAH) est l'outil de planification stratégique de la communauté humanitaire en RDC. Élaboré chaque année, il associe les agences du Système des Nations Unies (SNU), les organisations non gouvernementales (ONG) et les autorités congolaises tant nationales que provinciales. En distinguant nettement les deux types d'intervention, il permet d'éviter les chevauchements entre les actions humanitaires et celles de développement et se focalise

uniquement sur les premières en se fixant quatre priorités: i) renforcer la protection des populations civiles; ii) réduire la mortalité et la morbidité; iii) assister/protéger les personnes déplacées, relocalisées/retournées et leurs communautés d'accueil; et iv) restaurer les moyens de subsistance.

2.2 LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET NUTRITIONNELLE

Le paradoxe de l'insécurité alimentaire chronique au Congo

La productivité agricole, en RDC, connaît un lent déclin depuis un demi-siècle, émaillé de chutes importantes à l'issue des crises et conflits répétés. Le secteur agricole, durablement désorganisé, sans infrastructures de masse, coupé des moyens de transport et sans encadrement technique a régressé en terme de productivité, de diversité et de volume. Alors que la RDC était le deuxième exportateur mondial d'huile de palme, elle en importe aujourd'hui plus de 50 000 tonnes par an pour couvrir sa propre consommation. Les productions de coton, de cacao et de café ont quasiment disparu. La banane plantain, le haricot et l'arachide ont suivi le même déclin enregistrant des baisses de production respectivement de 75, 55, et 30 pour cent entre 1990 et 2002. La déliquescence des services et des infrastructures, l'accroissement de l'insécurité et l'attitude prédatrice de certains agents des services de l'État et des groupes armés ont accru les coûts et les risques liés à la production, isolant progressivement les producteurs des principaux marchés et de l'accès aux intrants de base. Les coûts de production et, de transformation et d'évacuation vers les lieux de commercialisation sont tels que le marché et les échanges s'en trouvent étouffés malgré une demande et une offre réelle, rencontrées parfois même localement.

Alors que le pays connaissait une décroissance économique, la population s'est tournée vers une production agricole de subsistance. C'est ainsi qu'aujourd'hui, la production vivrière qui représente 80 pour cent du PIB agricole, occupe environ 70 pour cent de la population active. Ce retour à une production d'autoconsommation et la décapitalisation du secteur, des services et des infrastructures ont conduit à une stagnation voire un déclin des productions vivrières traditionnelles, constituant pourtant le socle de la sécurité alimentaire. Ce phénomène a également conduit à la paupérisation des zones rurales et à une extrême vulnérabilité des systèmes de production face aux chocs ou aux menaces, qu'ils soient naturels ou d'origine humaine. La désorganisation des agriculteurs, l'absence de semences de qualité, l'utilisation de méthodes culturales inadéquates, l'impossibilité de lutter efficacement contre les maladies et les prédateurs de même que des pertes post-récolte très élevées constituent désormais des problèmes majeurs quasi insurmontables pour les petits agriculteurs isolés. Les secteurs de l'élevage et de la pêche ont également été durement éprouvés, ce qui a entraîné un recul avéré de l'accessibilité de la population congolaise à la consommation de protéines d'origine animale et aux produits dérivés de la production animalière et halieutique.

La production alimentaire en baisse et l'essor démographique ont entraîné un accroissement rapide et substantiel des importations alimentaires, en particulier à destination des principales villes du pays (Kinshasa, Lubumbashi,



Mbuji Mayi, Kananga, Goma, Matadi et Bukavu) et ont favorisé l'émergence d'une situation d'insécurité alimentaire chronique de même qu'une dépendance à l'assistance alimentaire dans les régions affectées par les conflits.

Il s'agit là d'un réel paradoxe dans un pays qui dispose d'un énorme potentiel dans le domaine du développement agricole et rural insuffisamment exploité. Situé de part et d'autre de l'Équateur et englobant deux zones tropicales, son climat favorise le développement d'une vaste gamme de cultures. À cet égard, la RDC dispose de 80 millions d'hectares de terres arables appropriées pour l'agriculture, dont seulement 10 pour cent sont exploités. Les ressources en eau du pays permettent d'envisager l'irrigation d'environ 4 millions d'hectares. Le secteur de la pêche, avec 40 km de littoral, le Fleuve Congo, plusieurs lacs, d'autres rivières et cours d'eau secondaires, a un potentiel de 707 000 tonnes métriques par an. Après l'Amazone, la RDC dispose de la deuxième plus grande forêt tropicale humide au monde, qui abrite une vaste gamme de végétation, d'animaux et de produits sylvicoles qui pourrait facilement mener le pays à l'autosuffisance alimentaire et permettre d'éradiquer complètement l'insécurité alimentaire. Les cultures principales sont constituées de racines, de tubercules, de céréales, de fruits et de légumes (manioc, maïs, riz, banane, niébé, haricot, etc.).

Le basculement vers la crise

L'extrême fragilité des moyens d'existence d'une grande majorité de la population congolaise, associée à la faible production agricole, conduisent à des basculements brutaux vers des situations d'insécurité alimentaire aggravées, dépassant largement les seuils d'intervention humanitaire, dès lors que des chocs externes surviennent de façon impromptue. Ces chocs (catastrophes naturelles, conflits, insécurité, etc.) contribuant à mettre en péril l'équilibre précaire en vigueur au sein des communautés en matière de sécurité alimentaire et nutritionnelle. En RDC, ces chocs ne sont pas toujours clairement identifiables et apparaissent parfois indissociables. C'est le cas des conflits de l'est et du nord-est du pays qui entraînent le pillage des ressources, le déplacement massif des populations, la perte des outils de production agricole et l'inaccessibilité aux champs. Il en va de même de la série de récoltes infructueuses, dues à des conditions climatiques peu favorables, qui, sans être catastrophiques ont entraîné des taux alarmants de malnutrition aiguë des enfants de moins de cinq ans dans les régions nord des Kasaï et au sud-ouest de l'Équateur. D'autres chocs, plus indirects, comme la crise financière mondiale qui a sévit récemment, affectent également les populations. Cette crise financière a ainsi durement affecté le secteur minier congolais qui assure des moyens de subsistance à de nombreuses familles pauvres. Ainsi, dans les Kasaï, environ 100 000 personnes, vivant essentiellement de l'exploitation artisanale du diamant, ont perdu leur principale source de revenus et après avoir épousé tous leurs mécanismes de survie, se retrouvent dans une situation d'extrême vulnérabilité, caractérisée par un accroissement de la malnutrition.

Une analyse récente (mars 2010) de la sécurité alimentaire en RDC effectuée avec l'appui de la FAO indique qu' 1 300 000 ménages sont en crise alimentaire et des moyens d'existence aiguë dans 58 territoires sur les 145

que compte le pays. La malnutrition cause environ la moitié des décès des enfants de moins de cinq ans (soit environ 565 000 morts par an). Les enfants en bas âge reçoivent moins d'énergie que la quantité recommandée (soit moins de 1 000 kilocalories au lieu de 2 100 kilocalories recommandées par jour). Les apports en micronutriments tels que le fer, la vitamine A et le zinc sont insuffisants. Le Programme national nutritionnel (PRONANUT) a effectué des enquêtes nutritionnelles en novembre 2009 qui indiquent que sur les 68 territoires enquêtés (dans les deux Kasaï, au Katanga, au Maniema et en Équateur), le taux de malnutrition aiguë globale dépasse 10 pour cent dans 53 territoires et 15 pour cent dans huit territoires. Selon ces enquêtes, le taux de mortalité chez les enfants de moins de cinq ans dépasse le seuil d'alerte (1/10 000/jour) dans 51 territoires et le seuil d'urgence (2/10 000/jour), dans six territoires.

L'alimentation pauvre et déséquilibrée est la principale cause de la malnutrition. La persistance de nombreuses maladies accentuent la détérioration de l'état nutritionnel des populations, en particulier celle des enfants de moins de cinq ans et des femmes. Quatre grands facteurs sont responsables de ce désastre humanitaire: i) la faiblesse des revenus des familles qui rend impossible les dépenses alimentaires adaptées aux besoins et à l'âge des membres du ménage; ii) la faiblesse ainsi que l'irrégularité de la production alimentaire ne permettant pas d'assurer une couverture des besoins alimentaires minimum nécessaires entre deux saisons culturelles; iii) des méthodes de transformation et de conservation des productions agricoles inadéquates; et iv) des habitudes alimentaires qui défavorisent l'équilibre des rations consommées et exposent les groupes les plus vulnérables à de nombreuses carences.

Les aliments de soudure par excellence en péril

L'impact de nombreuses maladies phytosanitaires présentes dans le pays réduit encore la production d'aliments de base qui assurent pourtant le socle de la sécurité alimentaire au Congo.

La mosaïque du manioc, désormais endémique, frappe gravement la production de ce qui s'avère être le premier aliment consommé en RDC. Les pertes de production de manioc sont estimées à 40 pour cent par an. Parallèlement, de nouvelles maladies émergent et s'installent durablement, comme le flétrissement bactérien du bananier (Wilt) qui touche près de 90 pour cent des bananeraies de l'est du pays et affecte sérieusement le revenu des ménages du Nord et du Sud Kivu ainsi que de la Province Orientale (district de l'Ituri).

Les conditions écoclimatiques en vigueur sont de plus en plus défavorables aux bons rendements agricoles. L'augmentation de l'irrégularité des pluies ainsi que l'extension de la savane herbeuse, dominée par des graminées, appauvrisse et acidifie ainsi les sols entraînant ainsi de faibles rendements. C'est ainsi que l'on enregistre souvent les plus forts taux de malnutrition dans les zones ayant les plus faibles rendements agricoles, comme par exemple au sud de la Province du Bandundu, dans le district de Kwango, où la maladie du konzo se développe. Durant les périodes de soudure entre deux saisons agricoles, les tabous alimentaires (la meilleure part est réservée

aux hommes, au détriment des femmes et des enfants) sont également des facteurs qui concourent à la répartition inégale des aliments entre les individus d'un même ménage et à la prédominance de la malnutrition.



L'élevage et la pêche ne suffisent plus à satisfaire les besoins essentiels en protéines

Les déplacements de populations, le pillage répété du bétail ainsi que l'impact notable de nombreuses maladies animales ont conduit, ces dernières années, à une forte réduction du cheptel animal, tant en milieu rural que périurbain. La production laitière, autrefois très répandue et garante de revenus importants, notamment dans les provinces de l'est du pays, principalement grâce à l'exploitation de races améliorées et à la pratique de l'insémination artificielle, est complètement démantelée. Les effectifs et la production de viande et de lait n'ont ainsi cessé de baisser depuis 10 ans. Aujourd'hui la quasi-totalité du lait consommé est issu de produits importés de l'étranger et se présente essentiellement sous forme déshydratée.

L'aviculture est tout autant déstructurée. Ainsi, par exemple, à Mbuji-Mayi, la majorité des œufs disponibles à la vente proviennent d'Afrique Australe (Zambie) et les ruptures d'approvisionnement sont fréquentes, en raison du mauvais état des routes d'approvisionnement et du manque d'engins de transport adéquats. La baisse de production locale a ainsi conduit le pays à importer, en 2007, plus de 106 600 tonnes de viande, dont 55 000 tonnes de volailles. Soit une hausse de 17 pour cent des importations comparées à l'année 2006. En 2009, la production estimée du pays était d'environ 150 000 tonnes de viandes, soit à peine de quoi assurer 10 pour cent de la couverture des besoins annuels nationaux en protéines.

De même, alors que la consommation de poisson était de 12 kg par habitant et par an dans les années soixante, elle ne serait plus aujourd’hui que de 7 kg. Les pêcheries industrielles et semi industrielles qui exploitaient les lacs Tanganyika et Albert ainsi que la côte atlantique du pays ont quasiment cessé de fonctionner et ne subsiste plus que la pêche artisanale. Actuellement, le niveau de capture de poissons serait de l’ordre de 250 000 tonnes par an, avec en parallèle, une estimation d’environ 30 pour cent de perte post-capture. De fait, le manque d’accès aux protéines animales (même s’il existe des sources d’apport en protéines végétales) est un important facteur de malnutrition en RDC.

Évolution des effectifs de bovins, de petits ruminants et de volailles depuis 1999

Espèces	1999	2009	Variation
Bovins	853 000	751 000	- 12 %
Ovins	939 000	903 000	- 4 %
Caprins	4 196 000	4 046 000	- 4 %
Porcins	1 100 000	967 000	- 12 %
Volailles	22 303 000	20 007 000	- 10 %

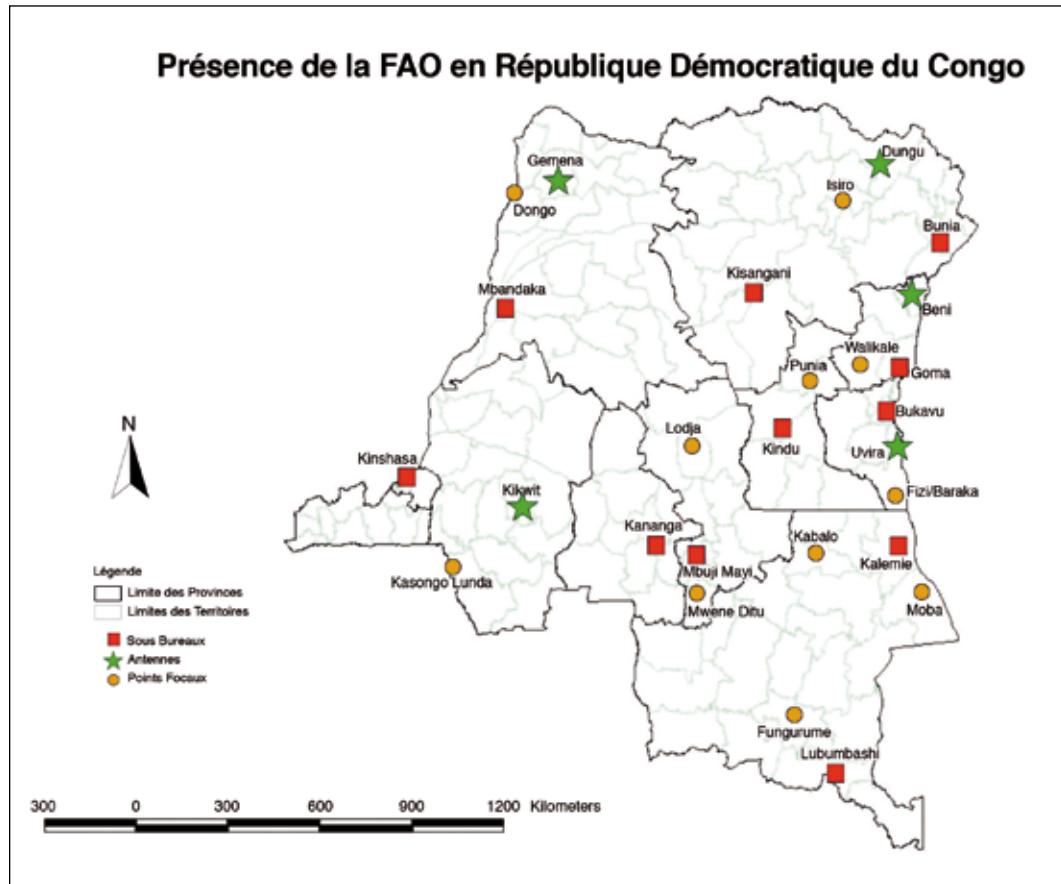
Source: Service national des statistiques agricoles, 2009 (chiffres arrondis)

La nécessité de contrôler les maladies animales constituant une menace pour la santé humaine

La situation sanitaire du pays est peu connue, faute d’un réseau d’épidémio-surveillance des maladies animales pleinement organisé et fonctionnel et d’un manque avéré de campagnes systématiques de protection sanitaire des troupeaux et des élevages. De nombreuses maladies, devenues endémiques dans le pays, risquent de fait de devenir un réservoir à épizooties menaçant l’ensemble de la sous-région. Le manque de moyens et de capacités techniques des services vétérinaires nationaux réduisent fortement l’efficacité des dispositifs de prévention et de contention des maladies encore existantes. À ce titre, le Réseau de surveillance épidémiologique et de contrôle des maladies transmissibles (RENES) mis en place depuis 2009 s’avère incapable d’identifier les épizooties émergentes. Sur les trois laboratoires nationaux de référence existant en RDC, seul celui de Kinshasa maintient une certaine activité, bien que la production de vaccins issus de ce dernier se limite aux vaccins atténusés luttant contre le charbon symptomatique et les colibacilloses, la production de vaccins antiviraux, notamment antirabiques, s’étant arrêtée depuis plusieurs années. Cette absence de contrôle des maladies épizootiques favorise bien évidemment leur circulation en provenance et vers les pays voisins de la RDC, mais pose surtout la question de l’incapacité, tant des services de l’État que de l’ensemble des acteurs économiques présents en RDC à pouvoir identifier et faire face à de possibles crises épizootiques majeures.

3. LES ATOUTS DE LA FAO

3.1 UNE LONGUE EXPÉRIENCE AU PLUS PROCHE DES POPULATIONS VULNÉRABLES EN RDC



L'Unité de coordination des urgences et de la réhabilitation de la FAO en RDC est déployée sur l'ensemble du territoire congolais à travers ses différents bureaux et antennes. Elle vient en aide, et ce sans discontinuité depuis 1998, y compris durant les récentes périodes les plus difficiles de l'histoire du pays, aux populations vulnérables affectées par les conflits, les calamités naturelles ou par la malnutrition aiguë. Sa présence permanente et son

ancrage de proximité avec les organisations opérant sur le terrain ont permis à la FAO de tisser des liens étroits avec les Ministère de l'agriculture, de la santé ainsi que du développement rural et des affaires foncières, tant au niveau national que local mais également d'établir un réseau de confiance et de partenariat avec environ 200 ONG locales et internationales actives au plus près des populations. Cet appui s'est également associé à celui des autres programmes des Nations Unies intervenant dans des secteurs complémentaires à la sécurité alimentaire, tels que l'eau, l'hygiène et l'assainissement, la santé, la nutrition et la protection, afin de favoriser les synergies et accentuer l'impact des interventions dans les zones communes d'interventions.

Un savoir faire adapté aux besoins...

La gamme des opérations mises en œuvre par l'ERCU en RDC est extrêmement variée. Elle comprend des interventions en urgence, telles que la distribution d'intrants agricoles de première nécessité, dès les premiers mois qui suivent une crise affectant des populations vulnérables permettant en quelques semaines seulement, d'accroître la disponibilité alimentaire dans les périodes qui suivent les crises, de réduire la dépendance à l'aide alimentaire et d'atténuer les conséquences de chocs dus aux conflits ou aux catastrophes naturelles.

Parallèlement, l'ERCU travaille à des opérations s'inscrivant dans la durée et l'accompagnement à la mise en œuvre d'actions de réhabilitation et de transition vers le développement, comme par exemple la mise en place et l'appui à un réseau de surveillance, à l'échelle du pays, visant une meilleure analyse en vue de la préparation aux risques de catastrophes ou encore le renforcement des capacités des organisations paysannes, la réhabilitation et la construction d'infrastructures agricoles devant permettre l'accroissement des revenus des petits producteurs et visant la stabilisation de la production alimentaire.

... et aux vulnérabilités spécifiques

La FAO appuie les groupes les plus vulnérables de la population congolaise, ce qui comprend les enfants malnutris et leurs familles présents dans des centres nutritionnels, les retournés, les rapatriés, les déplacés internes ayant accès à la terre et leurs familles d'accueil. Certaines interventions ciblent encore plus spécifiquement les femmes victimes de violences sexuelles, les personnes vivant avec le VIH/SIDA ainsi que les ex-combattants en vue de leur réinsertion socioéconomique au sein de leurs communautés.

Une équipe technique multidisciplinaire...

Au fil des projets qu'elle a conduit en RDC ces dernières années, l'ERCU s'est progressivement imposée grâce à son expertise reconnue en matière d'analyse de la sécurité alimentaire, de coordination, de réponses aux urgences et d'appui à la relance agricole et à la réhabilitation post-urgence. C'est dans ce contexte que la FAO appuie la relance agricole dans le cadre des programmes de stabilisation en cours dans le pays (STAREC, PCP) et des plans de développement

provinciaux en soutenant le renforcement des groupements de producteurs, l'intensification de la production, l'amélioration des processus de conservation, de transformation et de commercialisation des produits alimentaires.

Dans ce cadre, la FAO et ses partenaires réhabilitent des infrastructures agricoles essentielles (routes de dessertes agricoles, marchés ruraux et aires de stockage). La FAO s'est également dotée, en 2008, d'une unité locale d'achat spécialisée dans l'acquisition d'intrants, d'équipements et la fourniture de services agricoles. Cette unité locale d'achat a mis en place un processus d'achat pleinement transparent et compétitif qui permet de garantir la qualité des intrants et des services fournis en faisant appel aux meilleurs fournisseurs locaux, ou internationaux lorsque la situation l'exige. Ceci a permis d'établir une relation de confiance avec de nombreux fournisseurs et contribué à la réduction des coûts des intrants et services grâce à la pratique d'achats groupés. Par ailleurs, depuis 2007, la FAO appuie la réinsertion socioéconomique de près de 30 000 ex-combattants.

... qui bénéficie de l'expertise mondiale de la FAO

Les services techniques du siège de la FAO appuient régulièrement l'équipe nationale FAO en RDC afin de garantir une pleine transparence de la gestion financière et administrative des opérations, l'intégration des actions de l'ERCU au programme global de la FAO, le respect des normes internationales de qualité quant aux résultats attendus ainsi que le suivi et l'évaluation. Ces services sont également chargés de participer, aux niveaux mondial, régional et/ou national, aux principaux forums, débats et discussions qui contribuent à renforcer la capacité de planification et d'élaboration de politiques et stratégies opérationnelles de la FAO en RDC et à fournir l'expertise technique afin de pouvoir recueillir, analyser, diffuser et communiquer les informations collectées, les leçons apprises et les meilleures pratiques mises en œuvre dans un souci de perpétuelle amélioration des capacités de formulation de projets, de gestion et d'exécution des programmes.

3.1.1 Les principales interventions de la FAO dans le domaine des urgences et de la réhabilitation depuis 1998

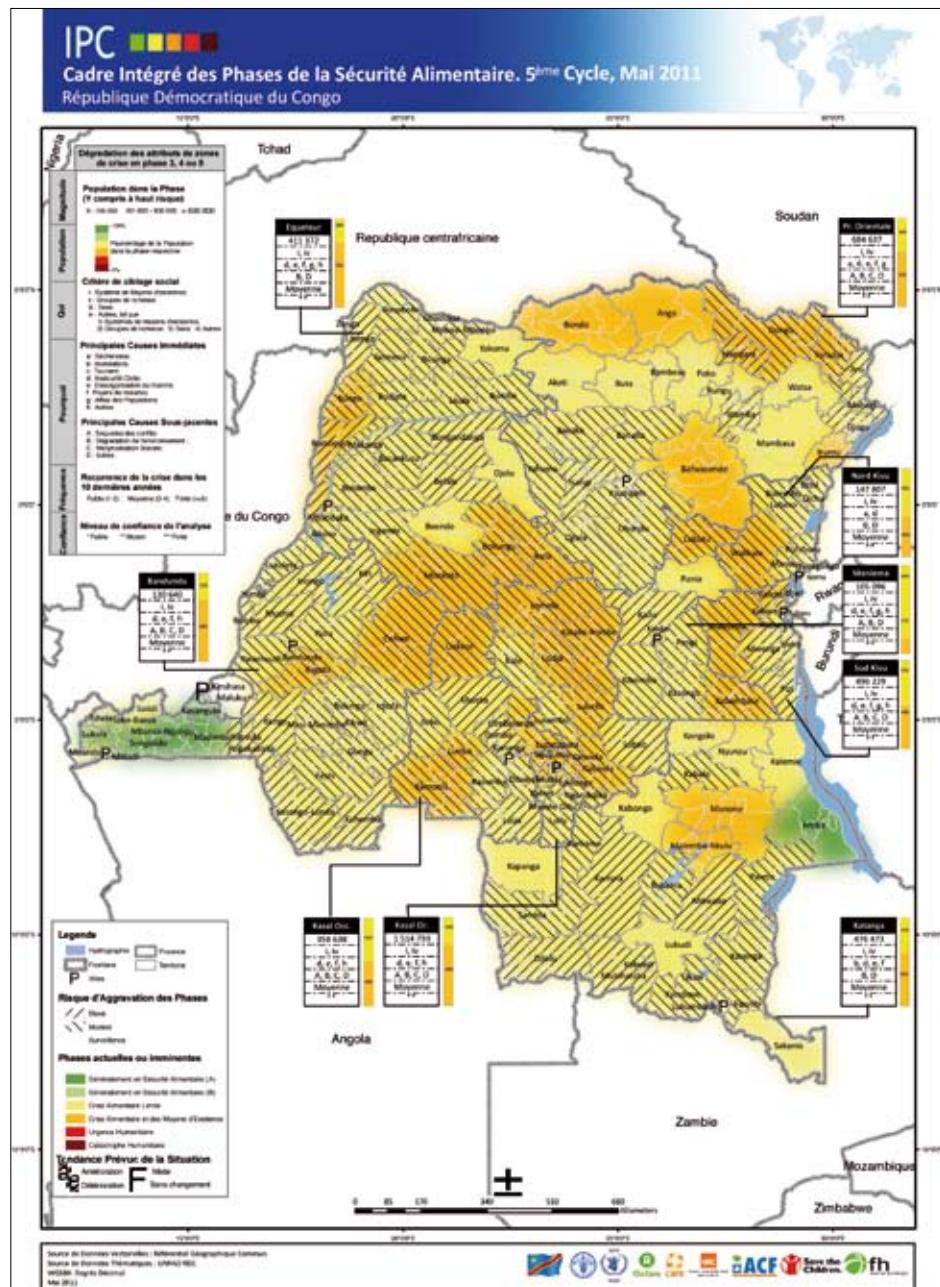
- À chaque saison agricole, environ 300 000 ménages vulnérables ayant perdu leurs moyens d'existence ou en situation d'insécurité alimentaire aggravée bénéficient de l'appui de la FAO en intrants agricoles. Ainsi depuis 1998, ce sont près de 2 millions de ménages victimes des conflits, des catastrophes naturelles ou en situation d'insécurité alimentaire préoccupante qui ont pu relancer leur production agricole, grâce aux semences maraîchères et vivrières, aux noyaux d'élevages et aux intrants de pêche qu'ils ont reçu dans le cadre des opérations d'appui de la FAO. Ces distributions d'intrants, accompagnées de formations techniques adaptées, sont mises en œuvre en étroite coordination avec le Ministère de l'agriculture, via ses différents services centraux et décentralisés, ainsi qu'avec l'appui des ONG partenaires de la FAO. Ces mises à disposition s'effectuent sous la forme de distributions de kits individuels ou au travers de foires aux semences.



- Les bénéficiaires, au terme d'une évaluation de leurs compétences de base, reçoivent des formations adaptées en vue de promouvoir les bonnes pratiques agricoles, d'améliorer la transformation, la conservation et la commercialisation des produits agricoles et de vulgariser auprès d'eux des conseils en terme de pratiques culinaires et d'hygiène alimentaire.
- Un capital de plus de 1 000 hectares de parc à bois de manioc, composé de variétés résistantes aux principales maladies affectant cette culture a permis d'introduire de nouvelles variétés de manioc à haut rendement, tolérantes à la mosaïque et acceptées par les populations locales.
- De nouvelles espèces et variétés végétales ont été introduites et vulgarisées dans les zones à forte insécurité alimentaire, telles que la patate douce à chair orange, le niébé, l'oseille ou l'amarante afin de diversifier les apports alimentaires des populations cibles et de lutter efficacement contre la malnutrition.
- L'introduction de nouveaux noyaux d'élevages (canards, cobayes, etc.) et de techniques améliorées de captures, de transformation et de conservation du poisson par fumage, salage, séchage et sous glace ont permis de lutter efficacement contre les carences en protéines.
- La protection sanitaire du bétail s'est également accompagnée de campagnes de vaccinations permettant de lutter contre les principales maladies animales sévissant dans le pays.
- Le renforcement des capacités en gestion des productions des associations rurales.
- La réhabilitation de routes et d'infrastructures visant à faciliter l'accès aux marchés.
- Des interventions adaptées aux plus vulnérables (familles affectées et/ou infectées par le VIH/SIDA) à travers des méthodologies participatives telles que le « champs écoles paysans » (CEP) et les « écoles pratiques d'agriculture et de vie » pour les jeunes.

3.1.2 Des outils d'analyse et de diagnostic uniques en RDC

La FAO a mis en place et développé, depuis 2007, en partenariat avec le Ministère de l'agriculture et l'Institut national des statistiques (INS) du Ministère du plan, un système de suivi de la sécurité alimentaire et d'alerte précoce sur plus de 100 territoires sur les 145 que compte la RDC. Ce système permet d'assurer une collecte régulière, hautement fiable, des données les plus importantes dans le domaine de la sécurité alimentaire. Il est complété, depuis 2008, par un dispositif de suivi des prix des denrées alimentaires en milieu urbain, opérationnel dans 24 villes. À ce titre, chaque mois, un bulletin sur l'évolution des prix au niveau national et provincial, et tous les deux mois, une analyse de la sécurité alimentaire nationale et pour chaque province du pays, sont produits et publiés, et permettent d'illustrer l'évolution de la situation de la sécurité alimentaire et des prix des denrées alimentaires dans le pays. Ce système de suivi et d'alerte précoce, unique en RDC, permet au Ministère de l'agriculture, à la FAO et à tous les acteurs humanitaires



de pouvoir mieux appréhender et analyser les contextes d'interventions possibles et de mieux définir les réponses d'urgence. Il contribue également à l'élaboration des stratégies gouvernementales, notamment le Document de la stratégie de croissance et de réduction de la pauvreté (DSCR).

Par ailleurs, la FAO a développé en 2007, avec le concours de l'ensemble des acteurs du Cluster Sécurité Alimentaire, un outil d'analyse, le Cadre intégré de classification de la phase humanitaire et de la sécurité alimentaire (IPC), basé sur la prise en compte de standards communs relatifs à la sécurité alimentaire favorisant une analyse composite de l'ensemble des enquêtes réalisées dans le pays. Cet outil fonctionne au travers de multiples indicateurs de bien-être humain et des moyens d'existence. C'est un forum technique réunissant tous les intervenants dans le domaine de la sécurité alimentaire (ONG locales et internationales, services techniques des Ministères de l'agriculture, de

la santé, du plan et des affaires sociales ainsi que des Nations Unies – le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), le Programme alimentaire mondial (PAM) et le Bureau de la coordination des affaires humanitaires (OCHA) – qui permet d'obtenir un consensus pour décrire la nature et la sévérité des crises.

Une analyse et une cartographie biannuelle, validée au niveau national, disponible à tous, sert de référence pour établir les priorités d'interventions de la communauté humanitaire. Elle est reprise dans le cadre du PAH, du DSCR et des différentes analyses de terrain de nombreuses agences humanitaires, bailleurs de fonds et du gouvernement (au niveau national et provincial).

3.1.3 La coordination du Cluster Sécurité Alimentaire

La FAO, en tant que chef de file du Cluster Sécurité Alimentaire, assure la coordination de toutes ses activités conjointement avec le PAM, et en collaboration avec tous les partenaires du SNU, les ONG et le gouvernement (représenté par le Ministère de l'agriculture, de la pêche et de l'élevage). Le Cluster est représenté dans toutes les provinces et environ 200 structures actives participent ses activités, notamment aux missions d'évaluation des besoins, à la collecte et au traitement des données issues des enquêtes, à la consolidation de données relatives aux indicateurs du PAH, à la mise sur pied de la cartographie du cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire et au de groupe de travail inter institution IPC actif sur l'étendue du pays. Les minutes des réunions sont assurées par une équipe de neuf membres dont cinq basés en province et quatre à Kinshasa.

3.1.4 Le partenariat avec les institutions publiques et privées (gouvernement et société civile)

Le Ministère de l'agriculture joue un rôle central dans la lutte contre l'insécurité alimentaire en RDC. Une réforme visant à la restructuration des services centraux et régionaux du Ministère a été lancée en 2008, après adoption des résultats d'une étude menée sous l'égide de la FAO. L'objectif de la réforme visait à permettre l'augmentation de la productivité agricole dans le cadre d'un développement durable. Elle visait essentiellement à améliorer la capacité du Ministère à conduire une planification nationale de la relance agricole, basée sur la décentralisation des services agricoles et le renforcement de la capacité institutionnelle centrale et provinciale, mais aussi à créer un environnement législatif propice à l'augmentation des investissements agricoles. C'est dans ce cadre qu'un projet de loi portant sur le code agricole a été proposé par le Ministère de l'agriculture.

Cependant, même si l'agriculture est une priorité déclarée, seulement 1,8 pour cent du budget national y est consacré. Il est fondamental de réformer le secteur afin de renforcer les capacités institutionnelles, de mettre en place des systèmes et des services agricoles de base, ainsi que services de recherche et de diffusion de statistiques agricoles. L'offre nationale augmentera difficilement sans de meilleures infrastructures (routes) et services (public et privés)

agricoles. Par ailleurs, le manque de données fiables dans ce secteur (la dernière grande enquête agricole date de 1996/1997) constitue un frein au développement de politiques et d'actions répondant aux besoins réels des agriculteurs et des populations vulnérables.

Dans le cadre de la politique de décentralisation adoptée par la RDC, les provinces, districts et territoires sont appelés à s'engager de plus en plus dans la mise en place de la politique agricole. Les structures décentralisées sont appelées à soutenir les paysans, à promouvoir une bonne gestion des ressources foncières et à contribuer au développement agricole par le biais de « Conseils agricoles ruraux de gestion ». Le Ministère de l'agriculture, en particulier les services techniques de l'Inspection provinciale, sont des partenaires privilégiés de l'évaluation, la coordination et la mise en œuvre des programmes de la FAO en RDC qui visent à renforcer les capacités du ministère en matière d'encadrement technique et d'appui terrain.

3.2 ANALYSE DES RISQUES MAJEURS

Le tableau suivant présente les principaux risques et leur impact sur les moyens d'existence de la population. De nouvelles menaces affectent, depuis 2009, directement la production agricole et la sécurité alimentaire notamment l'augmentation de l'instabilité des prix agricoles de base, les inondations et les violents orages au Katanga et l'apparition de nouveaux foyers de conflits en Équateur et Province Orientale.

Menaces et précédents en 2010	Impact	Probabilité	Mesures de réduction du risque
Conflits armés (Nord Sud kivu, Équateur, Ituri, Tanganyika, Haut et Bas-Uélé) et insécurité civile (risque de conflits post-électoraux; conflits coutumiers ou ethno-politiques). 1,7 millions de déplacés internes, de réfugiés et refoulés (d'Angola) susceptibles de retourner en RDC en 2011; environ 533 motifs de conflits identifiés par la MONUSCO dont plus de 64% concentrés au Katanga et dans les deux Kasai.	Perte ou diminution des moyens d'existence des déplacés et familles d'accueil. Risque de conflit pour l'accès à la terre. Pression démographique. Réduction de la disponibilité alimentaire des déplacés et familles d'accueil. Taxation illicite réduisant les échanges économiques et destruction ou pillage des biens.	Elevée	Capacité de réponse rapide: distribution d'intrants agricoles de première nécessité aux déplacés, retournés et familles hôtes. Appui communautaire à la relance agricole et économique et intégration. Sessions de formations en techniques agricoles. Campagnes de sensibilisation (sécurité alimentaire, nutrition et genre).
Conflits fonciers pour l'accès aux ressources naturelles. Conflits entre éleveurs et agriculteurs (Hema et Lendu en Ituri; Banyamulenge et Bashi au Sud-Kivu); communautés de pêcheurs à Kungu, (Équateur). Expropriation des terres agricoles en faveur de l'exploitation minière (Katanga).	Violation des droits individuels et communautaires. Viols et agressions (particulièrement à l'endroit des femmes). Accès limité aux exploitations agricoles et aux marchés; insécurité alimentaire dans les ménages. Augmentation des groupes (milices) d'autodéfense.	Elevée	Intensification des productions de proximité. Mise en place de structures de résolution de conflits; renforcement de la structuration associative. Campagnes de sensibilisation (sécurité alimentaire, nutrition et genre).
Apparition de zoonoses (grippe aviaire, peste porcine etc.).	Diminution de la production et hausse des prix. Possibilité de transmission à l'homme (Ebola, rage). Perte du cheptel affectant la résilience des populations.	Elevée	Surveillance du territoire et système d'alerte précoce efficace. Vaccination rapide du cheptel. Mesures de contention zoosanitaire.
Extension des maladies des plantes (mosaïque du manioc, Wilt du bananier, etc.).	Baisse de la production et des disponibilités alimentaires. Risque de propagation transfrontière. Accroissement de la malnutrition chronique et des risques de crises alimentaires. Déficit de disponibilité alimentaire. Baisse du PIB.	Elevée	Poursuite de l'introduction de variétés tolérantes. Amélioration des pratiques agricoles. Diversification de la production.

Menaces et précédents en 2010	Impact	Probabilité	Mesures de réduction du risque
Dégradation de la situation nutritionnelle. Nombreux cas de malnutrition aiguë globale supérieure au seuil critique des 10%.	Augmentation de la mortalité et des maladies liées à des carences alimentaires. Baisse de la production et aggravation de l'insécurité alimentaire.	Elevée	Appui communautaire à la diversification agricole et aux AGR.
Augmentation brutale des prix des denrées alimentaires de base.	Augmentation du taux de malnutrition. Apparition de carences dues à une concentration de la consommation de produits de première nécessité. Instabilité et soulèvement en milieux urbains. Accroissement significatif des populations à assister.	Elevée	Surveillance des prix urbains à la consommation. Appui aux groupements de petits agriculteurs pour répondre à l'augmentation de la demande. Augmentation de la production à travers l'appui aux groupements ruraux. Renforcement des capacités de stockage et de transformation des produits agricoles.
Cataclysmes. Tremblement de terre en 2009 à Bukavu et Kalemie, et coulée de boue du Nyiragongo en 2010 (Goma)	Perte ou déficit de productions variant de 25 à 75%. Isolement des zones affectées et mouvements de populations.	Faible	Assistance en intrants agricoles pour les familles affectées. Reconstruction des infrastructures de production.
Aléas climatiques, inondations violentes et grêle. Trois orages violents et destructeurs en 2010 (Équateur, Katanga et Province Orientale). Démarrage tardif des pluies, arrêt prématuré des pluies, pluviométrie faible ou excessive.	Déficit de productions variant de 20 à 30%.	Moyenne	Établissement de haies antiérosives. Protection des hangars et zone de stockage des produits. Reboisement autour des agglomérations. Amélioration des pratiques culturales, sarclage et petit drainage.

4. L'APPUI DE LA FAO EN URGENCE ET RÉHABILITATION

Une approche basée sur la gestion des risques de catastrophe

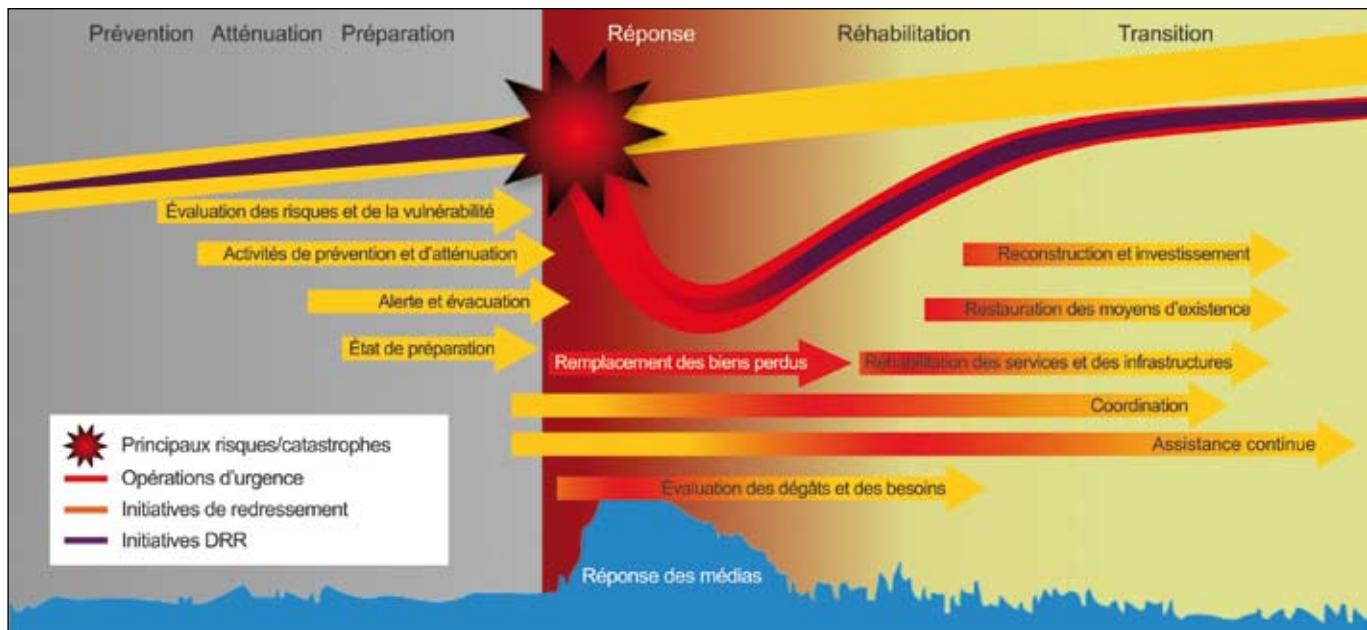
Depuis 2005, la FAO a engagé une réforme profonde destinée à répondre aux nouveaux défis mondiaux de l'agriculture et de la sécurité alimentaire. Dans cette optique, la FAO aspire à un monde libéré de la faim et de la malnutrition où l'alimentation et l'agriculture contribuent à améliorer le niveau de vie de chacun, et particulièrement des plus pauvres dans une optique économiquement, socialement et écologiquement durable.

La FAO s'est ainsi dotée d'un cadre stratégique établi sur dix ans (2010-2019) et a identifié 13 objectifs stratégiques à atteindre parmi lesquels **une meilleure préparation et réponse efficace aux menaces et situations d'urgence alimentaires et agricoles (OS I)**. Pour atteindre cet objectif, la FAO a adopté une approche visant à réduire la vulnérabilité des populations avant, pendant et après les catastrophes grâce à l'évaluation, la réduction des risques (préparation, prévention et atténuation) ainsi qu'à la réponse aux urgences et la réhabilitation à long terme.

En conséquence, après une catastrophe, la FAO met l'accent sur le redressement et la réhabilitation pour augmenter la résilience des communautés exposées grâce à des interventions à plus long terme qui soutiennent des stratégies de transition de la phase initiale de redressement à un programme de développement. Le travail de la FAO dans le domaine de la gestion des risques de catastrophe contribue au Cadre d'action de Hyogo⁹, qui est une plateforme commune globale visant à renforcer la résilience des nations et des collectivités face aux catastrophes. L'approche de la FAO garantit l'efficacité et la durabilité des interventions dans l'alimentation et l'agriculture tout en étant centrée sur les personnes et doit:

- renforcer les outils de prévention et préparation de réponse aux risques de crises;
- fournir une assistance à court terme par des distributions de biens et d'aliments respectueux des modes de vie et favoriser les stratégies d'adaptation afin que l'aide ne se substitue pas ou ne compromette pas la réponse à long terme des institutions et des populations elles-mêmes;
- inclure des stratégies de réhabilitation et de développement durable dans les réponses d'urgence de court terme; et
- appuyer les institutions et les communautés à développer et mettre en œuvre leur propre réponse pour réduire les risques de rechute.

⁹ La Conférence mondiale sur la prévention des catastrophes, qui s'est tenue du 18 au 22 janvier 2005 à Kobe (Hyogo, Japon), a adopté le Cadre d'action pour 2005-2015: Pour des nations et des collectivités résilientes face aux catastrophes. Occasion exceptionnelle de promouvoir une approche stratégique et systématique de la réduction de la vulnérabilité et de l'exposition aux aléas, elle a souligné la nécessité de bâtir des nations et des collectivités résilientes face aux catastrophes et a mis en évidence les moyens d'y parvenir.

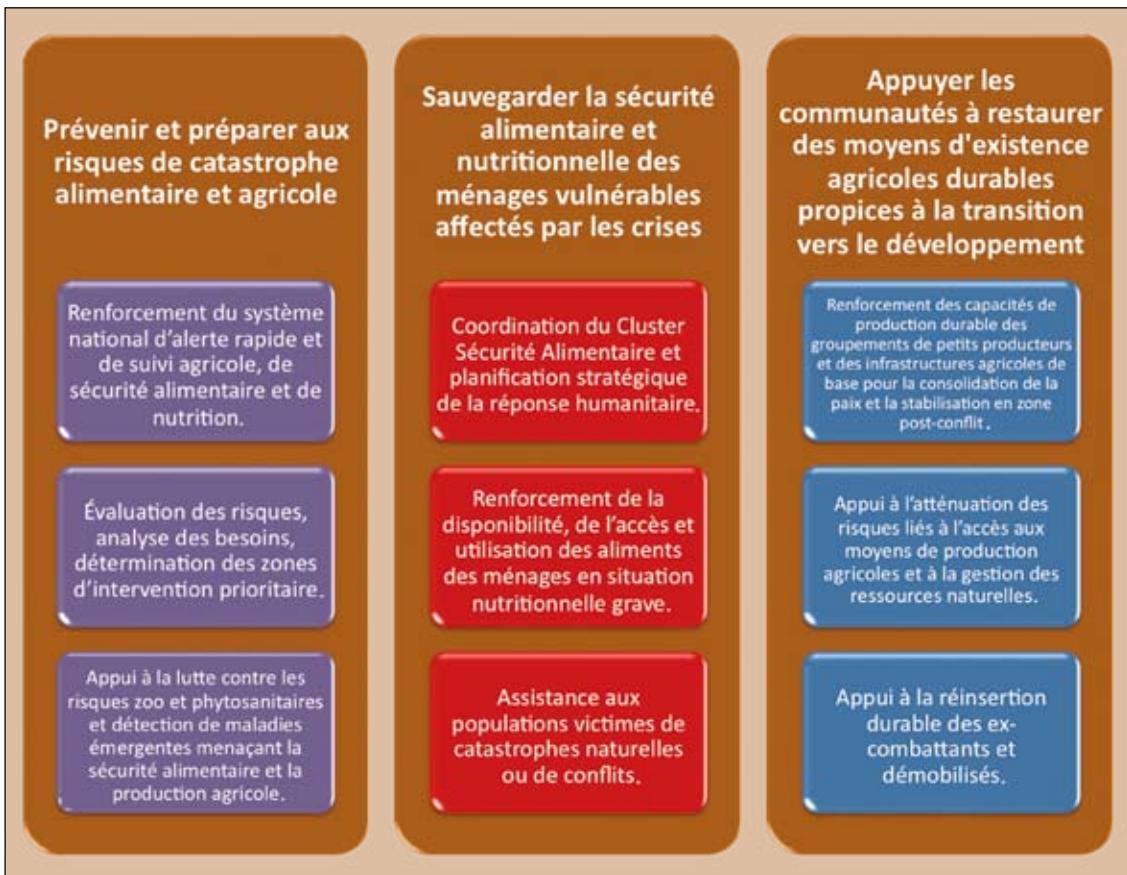


Ce Plan d'action définit les interventions prioritaires en matière d'urgence et de réhabilitation de la FAO en RDC. Il découle de la Stratégie opérationnelle de la Division des opérations d'urgence et de la réhabilitation de la FAO. Il fait partie du Cadre national stratégique des priorités d'intervention à moyen terme (NMPTF/CPF)¹⁰ de la FAO pour 2010-2014 et, en matière de sécurité alimentaire, du Programme national de sécurité alimentaire (PNSA) établi en coopération avec le gouvernement. Ces documents se fondent sur les documents cadre du gouvernement en particulier, le Document de stratégie de croissance et de réduction de la pauvreté (DSCR) et son Plan d'action prioritaire (PAP), le Cadre sectoriel des dépenses à moyen terme (CSDM), le Programme des cinq chantiers du gouvernement ainsi que la Note de politique agricole et de développement rural. Le NMPTF/CPF est également la contribution de la FAO au Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement en RDC. Le Plan d'action s'appuie sur l'expérience et le savoir faire acquis lors des interventions conduites dans le cadre du Plan d'action précédent (2010) et vise à en poursuivre les objectifs en améliorant l'impact des interventions.

Son but est de rétablir et stabiliser la sécurité alimentaire et les moyens d'existence des populations vulnérables en RDC et s'articule autour de trois piliers. Les tableaux ci-dessous présentent ces piliers ainsi que le budget total requis pour les interventions de la FAO et de ses partenaires. **Ils viseront à assister au total 1 900 000 ménages vulnérables sur deux ans.**

10 Désormais appelé Cadre de programmation par pays (Country Programming Framework - CPF).

Rétablissement et stabilisation de la sécurité alimentaire et les moyens d'existence des populations vulnérables en RDC

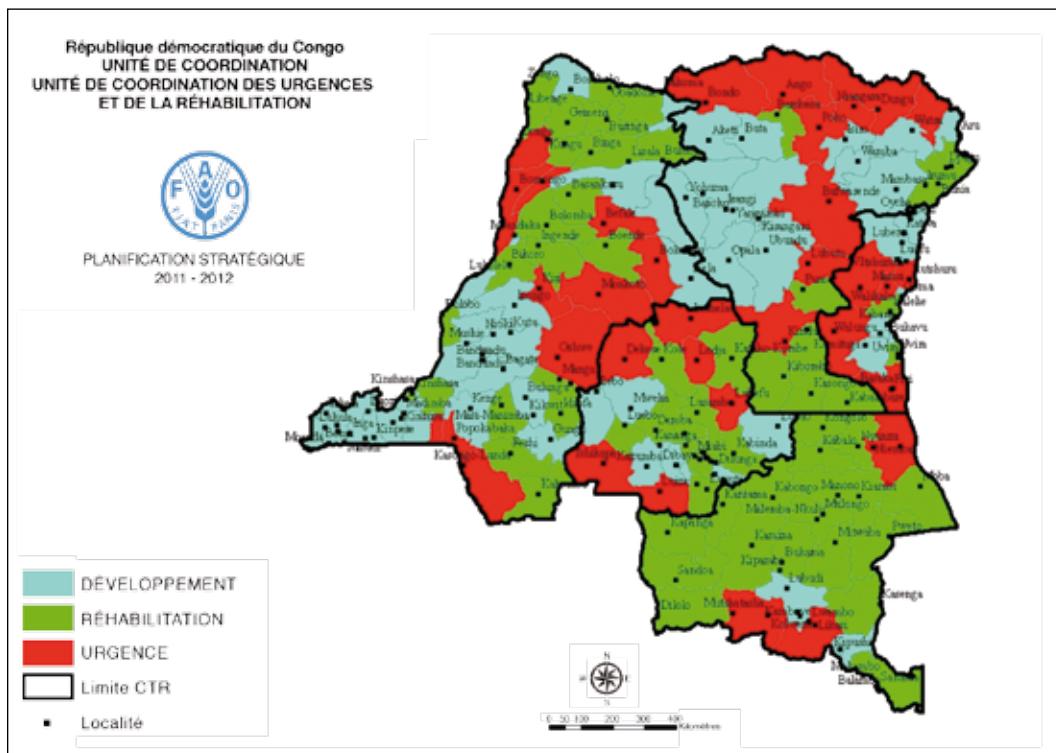


	Programme	2011	2012	Total sur deux ans (USD)	
PILIER 1	Prévenir et préparer aux risques de catastrophe alimentaire et agricole	4 500 000	5 500 000	10 000 000	
Programme 1	Renforcement du système national d'alerte rapide et de suivi de sécurité alimentaire et de nutrition.	1 500 000	2 500 000	4 000 000	
Programme 2	Évaluation des risques et analyse des besoins, détermination des zones d'intervention prioritaire.	2 000 000	2 000 000	4 000 000	
Programme 3	Coordination des opérations d'urgence et du Cluster Sécurité Alimentaire et planification stratégique de la réponse humanitaire.	1 000 000	1 000 000	2 000 000	
PILIER 2	Sauvegarder la sécurité alimentaire et nutritionnelle des ménages vulnérables affectés par les crises	27 000 000	38 000 000	65 000 000	821 000 ménages
Programme 4	Renforcement de la disponibilité, l'accès et l'utilisation des aliments des ménages affectés par la malnutrition.	10 000 000	15 000 000	25 000 000	265 000 ménages
Programme 5	Assistance aux populations affectées par des catastrophes naturelles ou des conflits.	15 000 000	20 000 000	35 000 000	390 000 ménages
Programme 6	Atténuation des risques zoot et phytosanitaires et des maladies émergentes menaçant la production alimentaire des ménages vulnérables.	2 000 000	3 000 000	5 000 000	166 000 ménages
PILIER 3	Appuyer les communautés à restaurer des moyens d'existence agricoles durables propices à la transition vers le développement	33 000 000	44 000 000	77 000 000	
Programme 7	Renforcement durable des capacités des groupements de petits producteurs et réhabilitation des infrastructures agricoles de base pour la consolidation de la paix et la stabilisation.	25 000 000	35 000 000	60 000 000	240 000 ménages
Programme 8	Contribution à l'amélioration de l'accès aux moyens de production agricole et à la gestion des ressources naturelles dans un contexte de tensions intercommunautaires.	3 000 000	5 000 000	8 000 000	
Programme 9	Appui à la réinsertion durable des ex-combattants, démobilisés et des groupes marginalisés.	5 000 000	4 000 000	9 000 000	22 500 démobilisés ou ex-combattants
Total		64 500 000	87 500 000	152 000 000	

Les partenariats

L'intervention de la FAO se base sur une étroite collaboration avec les autorités locales, les ONG internationales et locales et les agences des Nations Unies. Ainsi la collaboration avec le PAM sera poursuivie et renforcée à travers, notamment des rations de protection des semences et le programme *vivres contre travail*; de même avec l'UNICEF/PRONANUT pour l'assistance agricole aux ménages sortant des centres nutritionnels de supplémentation et thérapeutiques, surtout en ce qui concerne les programmes maraîchers; avec le HCR et OCHA pour l'accueil des retournés et des expulsés; et avec le Programme commun des Nations Unies sur le VIH/SIDA pour l'assistance agricole aux personnes affectées/infectées par le VIH/SIDS. La FAO, à travers l'ERCU collabore également avec le Comité international de la Croix-Rouge et les ONG nationales et internationales impliquées dans les opérations de renforcement alimentaire pour le ciblage des bénéficiaires, la distribution des intrants agricoles, l'encadrement de proximité et la formation des structures associatives bénéficiaires des programmes de réhabilitation.

Identification des territoires d'intervention prioritaire en RDC



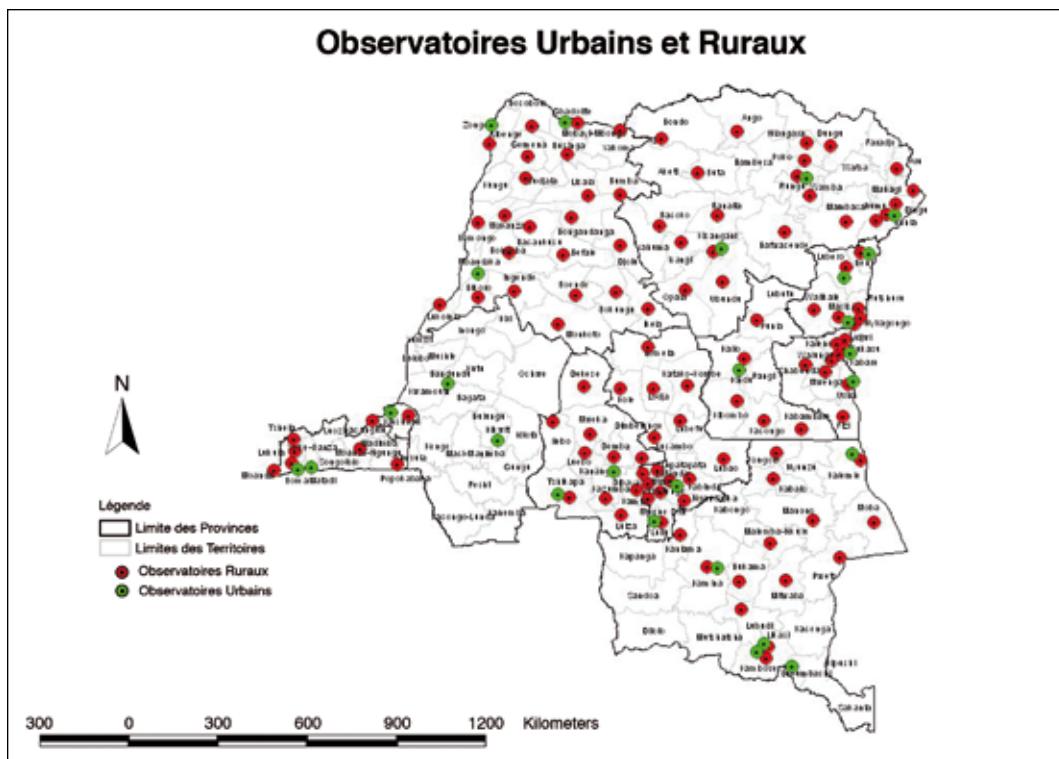
4.1 PRÉVENIR ET PRÉPARER AUX RISQUES DE CATASTROPHES ALIMENTAIRES ET AGRICOLES

Avec plus de 300 millions de dollars investis par la communauté humanitaire en 2010 à travers plus de 200 organisations, les interventions en appui à la sécurité alimentaire des populations vulnérables en RDC requièrent une coordination reposant sur un système d'information et d'établissement des priorités qui garantit des données fiables, régulières et mises à jour. Ce système inclut la collecte, le traitement, l'analyse et la diffusion des informations. Lancée depuis 2006, l'analyse de la sécurité alimentaire, l'évaluation des besoins et la planification coordonnée constituent le premier pilier de l'intervention de la FAO urgence et réhabilitation en RDC. Les informations ainsi diffusées sont au service de l'ensemble de la communauté humanitaire et permettent de s'appuyer sur des analyses communes pour planifier une réponse efficace et coordonnée en urgence et en réhabilitation. Sous ce registre, les actions suivantes sont prévues dans le Plan d'action de la FAO, pour 2011-2012:

4.1.1 Renforcement du système national d'alerte rapide et de suivi agricole, de sécurité alimentaire et de nutrition

Résultats attendus	Des données en matière de sécurité alimentaire et de production agricole fiables sont régulièrement accessibles et les alertes sont rapidement signalées.
Partenaires de mise en œuvre	Ministère de l'agriculture, INS, IPAPEL.
Bénéficiaires	L'ensemble des acteurs humanitaires: ONG locales et internationales, ambassades, Nations Unies, Ministère de l'agriculture, INS, IPAPEL, bailleurs de fonds.
Produits	12 bulletins de suivi des prix, 12 bulletins bimensuels de sécurité alimentaire, une matrice de suivi des prix nationaux, une base de données sur le suivi de la sécurité alimentaire disponible pour tous.
Durée	24 mois.
Budget	4 000 000 USD.

Le système d'information FAO/Ministère de l'agriculture/INS est le seul outil de suivi régulier de la sécurité alimentaire ayant une couverture nationale (voir répartition des postes de collectes sur la carte ci-contre). Il est complémentaire des informations nutritionnelles et de santé recueillies par le Ministère de la santé. Les informations collectées chaque semaine par des enquêteurs de l'INS et de l'Inspection provinciale de l'agriculture, la pêche et l'élevage (IPAPEL) servent de base aux analyses sur l'évolution et l'identification des crises. Sa mise en place a permis de renforcer les capacités des agents du Ministère sur le terrain. Ce système est composé de deux observatoires, l'un chargé de suivre l'évolution en milieu rural et l'autre dans les principales villes du pays.



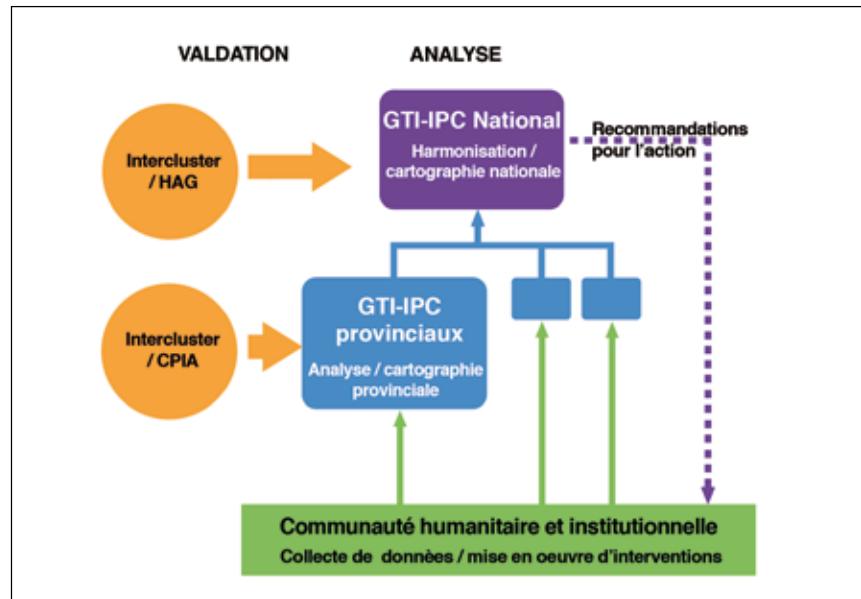
L'observatoire en milieu rural regroupe plus de 125 agents de l'IPAPEL ou de l'INS suivis et appuyés par la FAO. Ce réseau vise à: i) identifier au plus tôt les alertes; (ii) suivre la sécurité alimentaire des ménages et groupes vulnérables; (iii) évaluer l'évolution de la sécurité alimentaire du territoire. Les informations et analyses sont mises à disposition du public et sont diffusées au travers de notes bimensuelles provinciales sur la sécurité alimentaire.

Actif depuis mai 2008, l'observatoire en milieu urbain suit chaque semaine l'évolution des prix des produits alimentaires de base (17 produits plus trois indicateurs économiques) dans 24 villes principales de la RDC. Cette évolution est analysée et diffusée tous les mois dans les bulletins nationaux et provinciaux à l'attention des acteurs humanitaires, du gouvernement, des ONG, des bailleurs de fonds, des agences des Nations Unies, des media, des universités et des chercheurs. Ces prix de référence servent aussi de base aux analyses économiques et de faisabilité des projets dans le pays. Les données collectées par d'autres intervenants dans le domaine de la sécurité alimentaire sont rassemblées dans la banque de données sur la sécurité alimentaire.

4.1.2 Évaluation des risques et analyse des besoins, détermination des zones d'intervention prioritaire

Résultats attendus	Une analyse claire, objective et intégrée de la sécurité alimentaire est régulièrement diffusée et permet d'élaborer les plans et stratégies de réponse.
Partenaires de mise en œuvre	Ministères de l'agriculture, de la santé et du plan, INS, IPAPEL, ONG internationales et nationales, PAM, UNICEF, OMS.
Bénéficiaires	L'ensemble des acteurs humanitaires: ONG locales et internationales, ambassades, Nations Unies, Ministère de l'agriculture et du plan, INS, IPAPEL, donateurs.
Produits	4 cartes IPC, 145 analyses territoriales, 4 rapports semestriels sur la sécurité alimentaire, X analyses de filières et X études de risques spécifiques développées.
Durée	24 mois.
Budget	4 000 000 USD.

Le PAH et l'ensemble des documents de planification de la RDC ont besoin d'un système commun d'analyse globale de la situation intégrant les données sectorielles (sécurité alimentaire, moyens d'existence et stratégie de survie, santé, nutrition, sécurité, protection, watsan, etc.) afin de classifier les zones et de déterminer les priorités d'intervention. La FAO a mobilisé les acteurs impliqués dans la sécurité alimentaire autour de l'établissement d'une analyse intégrée de la sécurité alimentaire à l'image des initiatives de plusieurs pays de l'Afrique de l'Est. En 2007, des groupes de travail techniques interinstitutionnels sur l'IPC (GTI-IPC) et des comités techniques sectoriels



ont été créées dans chaque province et au niveau national. Le GTI-IPC, présidé par le Ministère de l'agriculture et assisté par la FAO, qui en assure le secrétariat technique, regroupe l'UNICEF, OCHA, le PAM, l'OMS, le Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets, le Ministre de la santé (PRONANUT), le Ministre du plan, le

Ministre de l'intérieur, le Ministre des affaires sociales, de l'action humanitaire et de la solidarité nationale ainsi que les ONG travaillant dans le domaine de la sécurité alimentaire et de la nutrition. Trois cycles d'analyses ont été effectués et le dernier rapport de mars 2010, 3^{ème} cycle d'analyse de la sécurité alimentaire suivant la méthode IPC en RDC, a relevé que 10 pour cent de la population nationale vivant dans 58 territoires étaient en phase de crise alimentaire et de crise aiguë de moyens d'existence.

L'IPC, par sa flexibilité et sa capacité d'intégration des données, est devenu l'un des piliers des analyses de vulnérabilité en urgence mais sert aussi de base pour la planification des programmes de réhabilitation. En 2011-2012 la poursuite de l'exercice mais aussi le renforcement des capacités des membres actifs de l'IPC et l'amélioration de la qualité des analyses seront déterminants pour mieux appréhender les enjeux et les défis en vue d'apporter une réponse à la mesure des besoins identifiés.

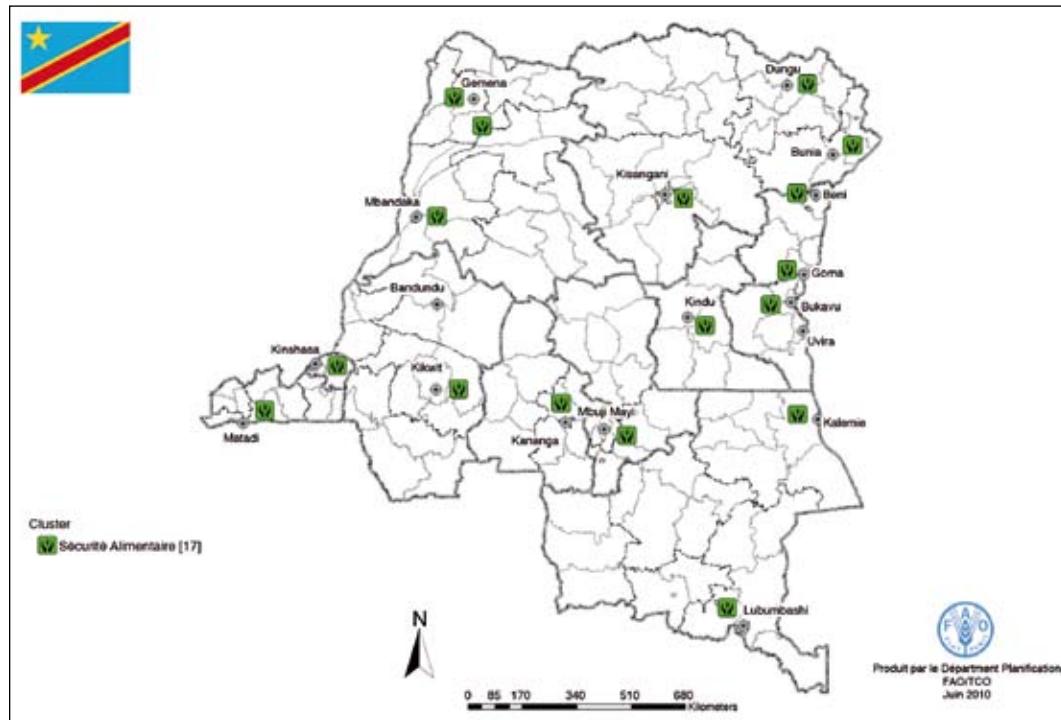
4.1.3 Coordination des opérations d'urgence et du Cluster Sécurité Alimentaire et planification stratégique de la réponse humanitaire

Résultats attendus	Une stratégie d'intervention en sécurité alimentaire est prise en compte dans les principaux plans de réponse.
Partenaires de mise en œuvre	Ministères de l'agriculture, de la santé et du plan, INS, IPAPEL, ONG internationales et nationales, PAM, UNICEF, OMS, OCHA, PNUD.
Bénéficiaires	L'ensemble des acteurs humanitaires et du gouvernement: ONG locales et internationales, ambassades, Nations Unies, Ministères de l'agriculture et du plan, INS, IPAPEL.
Produits	17 clusters provinciaux opérationnels, stratégie.
Durée	24 mois.
Budget	2 000 000 USD.

La FAO coordonne et anime le Cluster Sécurité Alimentaire qui regroupe plus de 200 organisations à travers le pays. Des réunions sont organisées tous les mois, tant au niveau provincial que national afin de planifier et coordonner les interventions et élaborer des stratégies d'interventions communes. En 2010, le Cluster a mené à bien une série d'initiatives, telles que l'élaboration d'une stratégie sur le genre et la sécurité alimentaire avec l'appui de l'équipe GenCap, l'établissement de plans de contingence de zones en crise alimentaires et en crises aiguës des moyens d'existence, la rédaction de lignes directrices de la sécurité alimentaire afin d'harmoniser les actions et aussi l'établissement des priorités d'interventions du PAH. La FAO, en tant que chef de file du Cluster Sécurité Alimentaire, participe également aux autres Clusters (Nutrition, Santé, Logistique, Protection, Mécanismes de Réponse Rapide, etc.) et à l'intercluster qui regroupe les chefs de file et co-facilitateurs des clusters afin de débattre de thèmes techniques transversaux. Au plan national, la

FAO participe au Groupe de plaidoyer humanitaire et aux Comités provinciaux interagences où les représentants des organisations humanitaires se regroupent pour débattre des priorités et coordonner les actions à prendre.

Groupe de clusters actifs en RDC



4.2 SAUVEGARDER LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET NUTRITIONNELLE DES MÉNAGES VULNÉRABLES AFFECTÉS PAR LES CRISES

La FAO, en collaboration avec le PAM, vise à réduire la dépendance à l'assistance alimentaire et assister les populations et les communautés à développer elles-mêmes leur propre réponse à l'insécurité alimentaire et aux risques de malnutrition. Ces activités sont également étroitement liées aux programmes d'assistance nutritionnelle de l'UNICEF et de PRONANUT du Ministère de la santé.

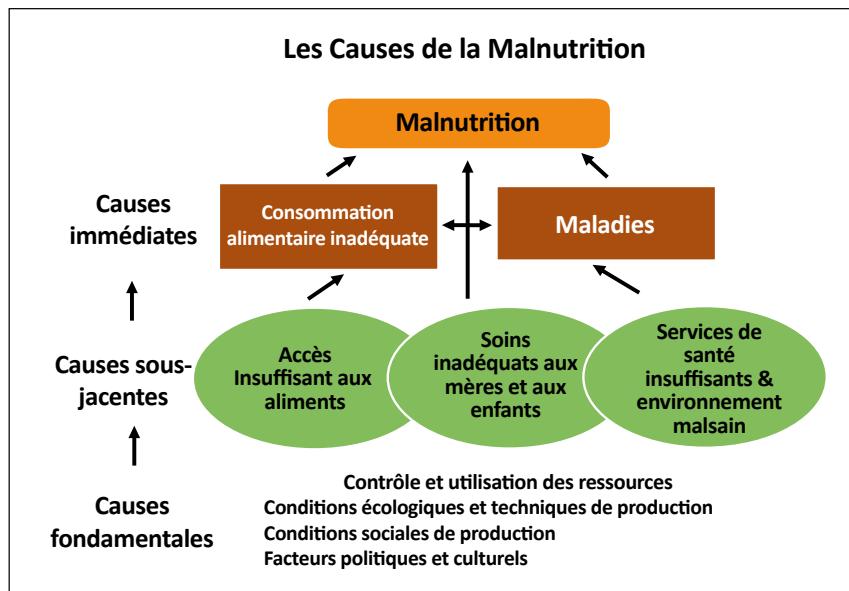
4.2.1 Renforcement de la disponibilité, l'accès et l'utilisation des aliments des ménages affectés par la malnutrition

Résultats attendus	Les groupes vulnérables produisent leur nourriture et combattent la malnutrition grâce à une alimentation plus abondante et plus variée.
Partenaires de mise en œuvre	Ministères de l'agriculture, de la santé et du plan, INS, IPAPEL, ONG internationales et nationales, PAM et UNICEF.
Bénéficiaires	295 000 ménages (femmes victimes de violences sexuelles, personnes vivant avec le VIH/SIDA, familles d'enfants malnutris).
Produits	Distribution d'intrants et formation de base à 300 000 ménages et relance immédiate de la production alimentaire sur deux ans.
Durée	24 mois.
Budget	25 000 000 USD.

Familles d'enfants malnutris dans les centres nutritionnels

Défis: Une enquête réalisée dans cinq Provinces (Kasaï, Katanga, Maniema et Équateur) par PRONANUT en février 2010 indiquait des taux de malnutrition aiguë globale dépassant largement les seuils d'alerte (supérieur à 10 pour cent), voire des seuils d'urgence (supérieur à 15 pour cent). En 2010, plus de 5 millions d'enfants congolais étaient affectés de malnutrition chronique et 1,4 de malnutrition aiguë. Aucune information n'est à ce jour disponible sur la malnutrition des adultes et personnes âgées.

Réponse: La FAO appuie les mères d'enfants malnutris assistées par les centres nutritionnels. Cette aide permet d'équiper les foyers ciblés en moyens nécessaires pour assurer la diversité alimentaire (semences maraîchères, vivrières et outillage approprié) et améliorer sensiblement leur accès à une



alimentation diversifiée grâce à des formations pratiques en matière de technique simple de production maraîchère, de conservation et d'utilisation des aliments lors de la préparation des repas dans le but de contribuer à réduire les taux de rechutes des enfants malnutris au sein des ménages.

Lutte contre le Konzo

Défis: Les maladies associées à la malnutrition continuent de se développer ou réapparaissent dans les zones particulièrement enclavées. Le konzo, paralysie plastique, permanente et incurable des membres inférieurs, est une intoxication alimentaire aiguë due à la présence de substances cyanogènes dans le manioc. Cette maladie sévit dans les Provinces du Bas-Congo, du Kasaï, du Bandundu, de l'Équateur et du Sud Kivu. D'après les enquêtes réalisées, 100 000 personnes seraient atteintes du konzo sur l'ensemble de la RDC, dont 90 pour cent des cas dans la Province du Bandundu, et 30 pour cent dans la seule cité de Kahemba. Les principales victimes sont les femmes en âge de procréer et les enfants de 3 à 15 ans (Action contre la faim, septembre 2009). Le konzo est essentiellement causé par un régime alimentaire peu diversifié composé de manioc mal roulé contenant des taux très élevés d'acide cyanhydrique associé à une carence en protéines soufrées. Il est associé généralement à un état de malnutrition protéino-énergétique sévère, qui est la cause principale de décès parmi les sujets affectés.

Réponse: Afin de lutter de manière durable contre le konzo, la FAO et ses partenaires ont développé une stratégie de réponse intégrée qui vise à: i) introduire des variétés douces de manioc (à haut rendement et résistantes à la mosaïque) dans les zones affectées et sensibiliser la population afin de diminuer la production de variété de manioc amer souvent infecté par la mosaïque et peu productif; ii) une sensibilisation (radio, groupements de femmes, vulgarisation) aux pratiques de transformation du manioc (rouissage) améliorées afin de réduire les résidus de cyanure dans les aliments consommés; iii) introduire des productions alternatives telles que l'élevage de petit bétail afin de diversifier la diète alimentaire et d'augmenter l'accès aux protéines soufrées. Ces actions sont accompagnées d'activités de sensibilisation de la part des autorités locales.

VIH/SIDA

Défi: En RDC comme ailleurs, les liens entre le VIH/SIDA et la sécurité alimentaire sont bidirectionnels: le VIH/SIDA augmente la vulnérabilité des foyers et des communautés à l'insécurité alimentaire et cette dernière augmente le risque d'infection des individus en les poussant à utiliser des moyens d'adaptations risqués.

Réponse: Afin de répondre spécifiquement aux besoins et contraintes des familles affectées, la FAO allie ses efforts à ceux des ONG nationales et internationales spécialisées dans le domaine médical et psychosocial. Elle appuie les ménages en leur distribuant des kits maraîchers et d'élevage de cycle court adaptés. Les kits maraîchers composés à 60 pour cent de légumes à feuilles et à 40 pour cent de légumes fruits diversifient la ration alimentaire, apportent

du fer et des oligo-éléments essentiels aux besoins métaboliques et contribuent à l'augmentation des revenus des ménages. Le kit d'élevage, correctement géré, permet d'accroître l'accès aux protéines animales. Cette assistance est complétée par un apprentissage dans le cadre des CEP et leur variante, pour les plus jeunes, les écoles pratiques d'agriculture et de vie afin de vulgariser les techniques de production maraîchère et de renforcer les capacités des bénéficiaires en matière d'alimentation grâce à des démonstrations culinaires et d'hygiène alimentaire. Les résultats observés chez les bénéficiaires indiquent que le statut nutritionnel et la sécurité alimentaire s'améliorent nettement.

Grâce au financement suédois, entre 2008 et 2010, la FAO a assisté environ 24 000 ménages à ce jour au Nord et au Sud Kivu. En 2011 et 2012, la FAO souhaite poursuivre et étendre cette initiative aux autres provinces et répondre aux besoins exprimés par les ONG médicales et de prise en charge œuvrant dans le secteur.

4.2.2 Assistance aux populations victimes de catastrophes naturelles ou de conflits

Résultats attendus	Les populations victimes de catastrophes naturelles et de conflits reprennent rapidement la production agricole et réduisent leur dépendance à l'aide alimentaire.
Partenaires de mise en œuvre	Ministère de l'agriculture, ONG internationales et nationales.
Bénéficiaires	389 000 ménages (retournés, déplacés et familles hôtes).
Produits	Relance de la production agricole, réinsertion après le retour, maintien des capacités de production des IPD, appuis à la capacité de prise en charge des familles hôtes (250 000 ménages sur deux ans).
Durée	24 mois.
Budget	35 000 000 USD.

Défi: Les déplacements massifs de populations consécutifs aux affrontements entre différents groupes armés entraînent une désorganisation, voire l'anéantissement des capacités de production agricole des familles en perpétuel mouvement et la destruction des récoltes et du bétail. Le transfert de ces populations sinistrées vers des zones plus calmes a mis à risque des zones où la sécurité alimentaire est encore fragile. En vue de permettre aux familles sinistrées de reprendre des activités agricoles, il est indispensable de poursuivre la relance de la production alimentaire à travers un encadrement et un appui en intrants agricoles de base.

Réponse: En 2009 et 2010, des kits agricoles constitués d'outils aratoires, de semences agricoles et maraîchères ont permis, à travers les ONG nationales et internationales, d'assister 250 000 bénéficiaires. En 2010-2011, la FAO vise à assister avec le HCR la réinstallation des retournés, avec l'UNICEF le retour des personnes déplacées dans leur

propre pays (IPD) et des familles hôtes et enfin avec le PAM à réduire la dépendance à l'assistance alimentaire des populations vulnérables en renforçant leur autonomie alimentaire.

Améliorer l'accès aux intrants, des réponses adaptées au contexte

Lorsque les multiplicateurs de semences habitent à proximité des zones d'intervention et lorsque les conditions de sécurité permettent d'y accéder, la distribution directe d'intrants est remplacée par les foires aux semences et aux outils. En collaboration avec l'IPAPEL, la FAO a ainsi organisé des foires agricoles, notamment au Katanga. Le programme «stocks stratégiques » vise à assurer la constitution de stocks mis à disposition des membres du Cluster Sécurité Alimentaire, particulièrement à l'est, zone affectée par des conflits récurrents, des déplacements massifs et la perte des moyens d'existence, afin de coordonner et d'améliorer la flexibilité de la réponse et la couverture des opérations dans les zones prioritaires. La concentration des achats et le prépositionnement d'intrants agricoles sur le terrain réduit les délais et coûts liés à l'acquisition, à l'acheminement et à la livraison, et crée une capacité de mise en œuvre rapide au service de la communauté humanitaire travaillant dans la sécurité alimentaire.

En 2011-2012, la FAO vise à développer l'assistance grâce aux foires aux semences tout en gardant une capacité de réponse rapide et flexible au travers des stocks stratégiques à même de répondre aux besoins non planifiés ou lorsque l'organisation de foires n'est pas possible.

Promouvoir la production locale de semences

Le développement des foires aux semences est un moyen rapide de faire face au manque de capacité de production locale de semences et boutures de manioc. Certaines organisations ont recours à l'achat de semences non certifiées, parfois de qualité variable, ou de semences provenant d'autres pays ou provinces parfois peu adaptées aux conditions agroclimatiques locales. La FAO appuie la mise en place de parcs de multiplication de boutures de manioc et de semences vivrières depuis 2001 et a ainsi introduit des semences de base auprès des agrimultiplicateurs tout en les encadrant pour la conduite des champs de multiplication. En 2011-2012, l'objectif est d'accroître les champs de multiplication de semences et de boutures communautaires dans les zones de retour afin d'accompagner le développement de foires aux semences et d'améliorer ainsi l'accès des populations aux intrants de qualité. La FAO en coordination avec l'IPAPEL et l'Institut national pour l'étude et la recherche agronomiques encadrera la filière semencière par l'introduction de variétés de qualité, le suivi des champs de multiplications et l'accompagnement et le renforcement des groupements d'agrimultiplicateurs.

4.2.3 Atténuation des risques zootoiques et phytosanitaires et des maladies émergentes menaçant la production alimentaire des ménages vulnérables

Résultats attendus	Les maladies animales et végétales qui menacent la santé humaine et la sécurité alimentaire sont détectées et contenues.
Partenaires de mise en œuvre	Ministères de l'agriculture, de la santé, ONG internationales et nationales, OMS.
Bénéficiaires	133 000 (éleveurs et producteurs vivriers).
Produits	Limitation de l'expansion de la mosaïque du manioc, élaboration d'une stratégie de lutte contre le Wilt du bananier. Établissement d'un système de surveillance, d'alerte et de réponse rapide aux principales maladies animales.
Durée	24 mois.
Budget	5 000 000 USD.

Réduction des risques liés aux principales maladies animales

Défi: La situation sanitaire est mal connue et peu maîtrisée en RDC. L'organisation et le fonctionnement des services vétérinaires ne répondent pas aux standards internationaux. Une évaluation réalisée en 2007 par l'Organisation mondiale de la santé animale a montré l'insuffisance des ressources logistiques et humaines ainsi que l'inexistence d'une chaîne de commande ne favorisant pas la bonne mise en œuvre des missions. Le réseau de surveillance épidémiologique longtemps soutenu par des projets d'assistance n'est plus fonctionnel depuis la fin du projet PACE¹¹ en 2007. Seul le laboratoire vétérinaire de Kinshasa dispose de capacités de diagnostic et de fabrication de vaccins. Ceux de Goma (en cours de réhabilitation) et celui de Lubumbashi situés dans les régions à forte vocation d'élevage ne sont pas ou peu fonctionnels. Le pays a élaboré une note de politique agricole et un code agricole qui témoignent de la volonté de développer l'élevage afin de réduire la forte dépendance des importations.

Réponse: LA FAO vise à assister les autorités à contrôler les principales maladies animales et à améliorer les capacités de réponse aux crises de santé animale, en particulier:

- Élaborer un plan national de contingence.
- Développer des procédures standards opérationnelles pour répondre aux situations d'urgence en santé animale.
- Vulgariser les bonnes pratiques sur la manipulation de la faune sauvage dans les zones à risque.

¹¹ Le Programme panafricain pour le contrôle des épizooties (PACE) était un programme régional géré par l'Union africaine avec l'assistance technique de la FAO. Financé par l'Union européenne, PACE avait pour objectif de renforcer les services vétérinaires des 32 pays dans lequel il a été mis en œuvre, d'éradiquer la peste bovine et de contrôler les maladies animales transfrontières.



- Constituer un stock de consommables et d'équipements minimum pour la riposte.
- Former une équipe d'experts pour appliquer les procédures de réponse.
- Équiper et renforcer les capacités du RENES et former des acteurs de terrain (éleveurs, agents des abattoirs, agents de la faune sauvage, forestiers, etc.) aux techniques de l'épidémiologie participative pour l'observation et le rapportage des maladies.
- Renforcer les capacités de diagnostic des laboratoires vétérinaires de Kinshasa et de Goma.

Lutte contre les maladies végétales réduisant la disponibilité en aliments et menaçant l'environnement

Défi: On estime que 70 pour cent des cultures de manioc sont atteints de la mosaïque, entraînant une diminution importante du rendement de manioc (de 30 à 100 pour cent de la production attendue selon le degré d'infestation) qui constitue, en plus de la consommation, une importante source de revenu pour un grand nombre de ménages agricoles par la commercialisation de ses produits de récoltes (feuilles, tubercules, tige, etc.).

Réponse:

- Lutte contre la mosaïque du manioc: introduction de variétés résistantes, à haut rendement et donnant des produits de consommation de meilleure qualité.
- Renforcement de l'offre nationale en matériel végétal de plantation par l'intensification de la propagation des boutures saines, et de nouvelles variétés résistantes aux maladies et ravageurs.
- Mise en place de mécanismes de coordination nationale des activités d'alerte, de surveillance et de gestion des maladies du manioc.
- Développement d'outils de vulgarisation et renforcement des compétences nationales de lutte contre les maladies et les ravageurs du manioc.
- Lutte contre les maladies du bananier (Wilt).

4.3 APPUYER LES COMMUNAUTÉS À RESTAURER DES MOYENS D'EXISTENCE AGRICOLES DURABLES PROPICES À LA TRANSITION VERS LE DÉVELOPPEMENT

La FAO a pour objectif de lutter contre l’insécurité alimentaire chronique et de promouvoir le secteur agricole. Cette revitalisation du secteur agricole permettra de renforcer les moyens de subsistance des populations et de promouvoir la consolidation de la paix. Cette relance agricole vise à engendrer des revenus aux familles vulnérables en milieu rural tout en fournissant aux plus vulnérables des milieux urbains des produits alimentaires à prix abordable. Cette approche est complémentaire des actions de l’UNICEF, du PNUD, du HCR et du PAM. En concertation avec d’autres acteurs tels que le HCR et le Programme des Nations Unies pour les établissements humains (UN-HABITAT), l’action de la FAO vise également à appuyer la résolution des conflits fonciers.

4.3.1 Renforcement durable des capacités des groupements de petits producteurs et réhabilitation des infrastructures agricoles de base pour la consolidation de la paix et la stabilisation

Résultats attendus	L’économie locale est relancée par la réhabilitation des filières agricoles.
Partenaires de mise en œuvre	Ministère de l’agriculture, ONG internationales et nationales, PNUD, UNICEF.
Bénéficiaires	240 000 ménages (groupements de producteurs, organisation paysannes, services techniques).
Produits	Relance des filières agricoles, accroissement des revenus, augmentation de la disponibilité alimentaire.
Durée	24 mois.
Budget	60 000 000 USD.

Défi: Les zones rurales sont extrêmement enclavées et les voies de communication sont totalement délabrées et en dégradation constante. À la suite des conflits et en raison de la faiblesse des investissements dans les infrastructures, l'accès aux marchés est de plus en plus difficile. Cela fragilise la situation économique des zones rurales et mène à une perte de pouvoir d'achat des agriculteurs. Dans la majeure partie du pays, l'agriculture a été décapitalisée. Les bonnes pratiques agricoles ont été abandonnées et/ou perdues limitant ainsi les rendements. Les processus de conservation, de stockage et de transformation étant quasi inexistant, de même que les structures de marchés, il y a peu de raisons pour les agriculteurs d'augmenter ou de diversifier leur production en dépit des débouchés existants. La situation est aggravée par la disparition des systèmes de crédit qui servaient à faciliter l'achat de produits agricoles locaux ainsi que par les «taxes» prélevées par les différents groupes armés. À cela s'ajoute la faiblesse des capacités commerciales des agriculteurs.

Réponse: La composante réhabilitation permet d'aborder la complexité du problème de la sécurité alimentaire dans sa globalité. Il s'agira notamment de soutenir ou de relancer les systèmes de production existants sur des filières de production spécifiques, telles que le maraîchage, le petit élevage et la pêche.

- **Production:** L'encadrement et l'accompagnement des agriculteurs visent à vulgariser les bonnes pratiques agricoles et renforcer l'accès aux intrants de qualité. Elle implique par ailleurs des mesures de valorisation et conservation des terres telles que la sécurisation foncière, l'agroforesterie, la fertilisation, la lutte antiérosive, le drainage et le curage de marais.
- **Conservation:** Les pertes post-récoltes dues aux mauvaises pratiques de conservation et d'entreposage dépassent souvent les 30 pour cent. La vulgarisation des bonnes pratiques de récoltes, de conditionnement et de conservation, et la mise en place d'infrastructures communes (infrastructures de séchage, salage et fumage, entrepôts) limitent ces pertes.
- **Transformation:** L'installation de machines de transformation (moulins, décortiqueuses, presses à huile, etc.) accompagnée d'une formation à la gestion et l'entretien du matériel contribuent à garantir aux agriculteurs un meilleur accès aux marchés, en améliorant le pouvoir de négociation par rapport aux intermédiaires commerciaux, en haussant la valeur ajoutée des produits commercialisés et en facilitant la conservation des produits transformés.
- **Commercialisation:** L'enclavement et les longues distances entre les bassins de production et les sites de commercialisation limitent largement le développement du secteur agricole en RDC. La réhabilitation de routes de dessertes agricoles, la réhabilitation des différentes infrastructures des marchés (pavillons, aires d'abattage, entrepôts, etc.) et les initiatives de transport sont des priorités pour diminuer la vulnérabilité dans le milieu rural et pour relancer les échanges commerciaux.
- **Renforcement des groupements de producteurs:** À travers la structuration des organisations paysannes (statuts, représentativité, prise de décisions, médiation, etc.) et le renforcement des capacités de gestion financière, des infrastructures communes ainsi que les mécanismes d'épargne et microcrédits). À travers la formation de leurs membres et la maîtrise des bonnes pratiques sur toute la filière, ces groupements deviennent des acteurs essentiels à la vulgarisation des bonnes pratiques agricoles.
- **Réhabilitation de routes de dessertes agricoles:** C'est une priorité pour diminuer la vulnérabilité dans le milieu rural et pour relancer les échanges commerciaux entre les lieux de production et les marchés. Les interventions sont étroitement associées au volet de gestion des ressources naturelles et promeuvent des ponts d'échanges intercommunautaires permettant la résolution de certains conflits portant, par exemple, sur les services vétérinaires communs, les groupements de producteurs et les comités d'entretien des routes.

Compte tenu de l'enclavement et des longues distances entre les bassins de production des principales provinces du pays et les sites de commercialisation intermédiaires et finaux, une synergie est créée avec les transporteurs et

commerçants organisés et présents soit dans les zones cibles soit dans les principaux centres urbains et périurbains de référence. Cette approche permet de combler certains retards chroniques des contextes ruraux du pays, comme les difficultés d'accès aux marchés à partir des bassins de productions, le manque de moyens de transport organisés et la dispersion des producteurs ruraux.

4.3.2 Contribution à l'amélioration de l'accès aux moyens de production agricoles et à la gestion des ressources naturelles dans un contexte de tensions intercommunautaires

Résultats attendus	Les conflits fonciers ou liés à l'accès aux ressources naturelles entravant les activités agricoles sont réduits.
Partenaires de mise en œuvre	Ministères de l'agriculture et des affaires foncières, PNUD, UN-HABITAT.
Bénéficiaires	Groupements de producteurs, organisations paysannes et retournés.
Produits	Facilitation du dialogue intercommunautaire pour l'exploitation des ressources naturelles et proposition de solutions positives facilitant l'activité agricole.
Durée	24 mois.
Budget	8 000 000 USD.

Défi: Les conflits liés à l'accès aux ressources naturelles, communs à de nombreuses zones de la RDC, sont liés à de multiples causes, telles que les conflits ethniques, le retour des déplacés et rapatriés, la pression démographique, l'absence de plans d'aménagement du territoire, le cadre légal ambigu et parfois contradictoire pour les différents secteurs d'activités, etc.

Réponse: La FAO travaille en étroite collaboration avec la MONUSCO, UN-HABITAT et le PNUD à la gestion et à l'appui de la résolution des conflits. Dans ce cadre elle s'attache à améliorer les opportunités de sortie de crise en créant des espaces de discussion locaux, tels que les comités de développement ruraux. Elle encourage la résolution des conflits à travers le développement de projets de gestion commune des ressources ou la réhabilitation et la revalorisation des ressources naturelles (terre, étangs de pêche). Elle facilite les accords susceptibles d'améliorer l'activité agricole, basés sur le dialogue au niveau de la communauté et des accords gagnant/gagnant entre les parties en conflit. Les principales activités visent à:

- Renforcer les capacités d'encadrement et de médiation des autorités locales et dans la communauté.
- Promouvoir les mécanismes préexistants de résolution des conflits à travers une vision de développement économique local.

- Introduire des techniques et mécanismes de gestion durable des ressources dans le cadre de l'agriculture, de la pêche et de l'élevage.
- Développer des projets de gestion commune des ressources (champs communautaires) ou de réhabilitation et revalorisation des ressources naturelles (drainage de marais, mise en exploitation de fermes abandonnées, réhabilitation des étangs piscicoles, fertilisation et amendement de sols, agroforesterie, etc.).

En 2011-2012, la FAO en partenariat avec la MONUSCO, l'UNICEF et le PNUD visera à appuyer la résolution des conflits en Équateur, aux Kasaï et en Ituri, aux Nord et Sud Kivu ainsi qu'au Katanga.

4.3.3 Appui à la réinsertion durable des ex-combattants démobilisés et des groupes marginalisés

Résultats attendus	Les ex-combattants démobilisés et groupes marginalisés sont durablement réintégrés au sein de la société.
Partenaires de mise en œuvre	Unité d'exécution du PNDDR, Ministères de l'agriculture et de l'intérieur, ONG locales.
Bénéficiaires	15 000 démobilisés et/ou ex-combattants (et population hôte).
Produits	Reconversion et réinsertion socioéconomique durable des ex-combattants démobilisés et des groupes marginalisés dans la société.
Durée	24 mois.
Budget	9 000 000 USD.

Défi: La RDC a traversé différents conflits qui ont profondément désorganisé la vie socioéconomique des familles et conduit à des poches de violence, notamment des plus jeunes. Avec la neutralisation progressive des groupes armés, le gouvernement a mis en place d'une part, un Programme de brassage des différentes forces armées en une armée nationale et d'autre part, un Programme national de désarmement, démobilisation et réinsertion des ex-combattants (PNDDR) chargé de la démobilisation/réinsertion socioéconomique des ex-combattants. La majorité des combattants enrôlés par les groupes armés proviennent du milieu rural attestant la place stratégique du secteur agricole parmi les filières de réinsertion.

Réponse: Le programme proposé par la FAO est fondé sur l'analyse des opportunités de l'économie agricole de chaque zone agroécologique, ainsi que sur la dissémination de ces analyses aux démobilisés afin de fournir une base d'information fiable pour les aider dans les choix de filières de réinsertion. Les activités de plaidoyer auprès des communautés d'accueil pour faciliter l'accès à des plans d'eau pour la pêche, et la participation des producteurs agricoles aux structures associatives sont confiées à des partenaires de mise en œuvre (ONG locales,

nationales et associations de producteurs) assurant une communication de proximité avec les démobilisés. Les enjeux du processus de démobilisation, démilitarisation et réintégration (DDR) et en particulier la réinsertion des ex-combattants démobilisés sont cruciaux pour la paix et la reconstruction nationale.

Depuis 2006, grâce aux financements de la Banque mondiale et de la Banque africaine de développement, la FAO en collaboration avec l'Unité d'exécution du PNDDR a appuyé la réinsertion de 23 100 ex-combattants sur l'ensemble du pays. En 2011-2012, elle compte poursuivre cet effort de réinsertion en offrant ce programme aux démobilisés non encore couverts par cette assistance et en appuyant les organisations paysannes comprenant des ex-combattants afin de les réintégrer définitivement dans la vie socioprofessionnelle active. Le renforcement et la promotion des organisations associatives est un atout majeur pour la consolidation de la paix et un moteur du développement local.

5. QUALITÉ DES INTERVENTIONS: SUIVI ET ÉVALUATION

Le suivi et l'évaluation font partie intégrante du processus de mise en œuvre du Plan d'action pour assurer d'une part son pilotage et d'autre part en mesurer l'impact sur les bénéficiaires. Chaque activité ou projet du Plan d'action fera l'objet d'un suivi continu à travers un système de collecte et d'analyse d'informations qui permettra de connaître périodiquement les progrès accomplis et de corriger les défaillances en vue d'atteindre les résultats désirés.

L'évaluation se déroulera en deux phases: une évaluation à mi-parcours à la fin de la première année de mise en œuvre et une évaluation finale ou d'impact au dernier trimestre de la seconde année. L'évaluation à mi-parcours sera destinée à mesurer les résultats obtenus lors de la première année sur le plan quantitatif et qualitatif d'une part, et d'autre part à évaluer leur contribution à l'atteinte des objectifs généraux du Plan d'action. Ces résultats devront permettre de procéder à une révision éventuelle des objectifs, des ressources et/ou de la stratégie de mise en œuvre du Plan d'action. L'évaluation finale sera quant à elle centrée sur la mesure de l'impact des interventions sur les bénéficiaires et la durabilité des interventions.

5.1 MISE EN ŒUVRE DU SUIVI ET ÉVALUATION

L'ERCU a mis en place depuis 2007 un département pour le suivi et l'évaluation de son programme. Ce département dispose de personnel au niveau central et dans chacune des cinq coordinations techniques régionales du pays. Les ONG et les services décentralisés du Ministère de l'agriculture et du développement rural¹² sont les partenaires de mise en œuvre. Pour les évaluations et en fonction des disponibilités de ressources, l'ERCU fait appel à des consultants externes pour appuyer le département.

En matière de suivi, le département a mis en place un système de collecte, traitement et analyse d'informations prioritaires nécessaires pour le calcul des indicateurs de performance inscrits dans le cadre logique de chaque projet. Ces informations sont recueillies mensuellement pour chaque projet et diffusées au moyen de fiches. Le traitement et l'analyse des données sont réalisés au niveau central pour calculer les indicateurs et mesurer le niveau d'atteinte des résultats par rapport aux prévisions. Ce système qui a connu une nette amélioration en 2010 permet désormais de produire dans les délais les rapports d'avancement et finaux des projets. Dans le cadre du Plan d'action les capacités du personnel seront renforcées aux travers de formations *in situ*. Les outils d'analyse seront renforcés par un système de cartographie qui permettra de présenter d'une manière spatiale les résultats afin d'en assurer une meilleure lisibilité.

¹² Les principaux services concernés sont: les IPAPEL, le Service national des semences et la Direction des voies de désertes agricoles.

L'ERCU a conduit par le passé plusieurs évaluations de projets dont deux depuis le début de 2010: une évaluation externe de projet et l'évaluation de son mécanisme d'approvisionnement et de gestion des intrants agricoles. Ces évaluations, internes et externes, ont été conduites par des consultants indépendants. L'ERCU mettra à profit ces expériences pour procéder à l'évaluation à mi-parcours et d'impact du Plan d'action qui seront organisées respectivement en fin 2011 et au dernier trimestre 2012. En fonction des ressources disponibles, ces évaluations, conduites de préférence par des consultants externes, feront appel aux principaux critères d'évaluations suivants:

- **L'efficacité** mesurant le niveau d'atteinte des objectifs du Plan d'action et/ou (dans le cadre de l'évaluation à mi-parcours) les perspectives de réalisation des objectifs attendus.
- **La pertinence** évaluant l'adéquation des actions définies et développées en réponse aux problèmes que le Plan d'action ambitionne de résoudre.
- **L'impact** (positif ou négatif) mesurant les effets primaires et secondaires à long terme (directs ou indirects, désirés ou non) des interventions du Plan d'action sur les bénéficiaires.
- **La durabilité** des résultats obtenus ainsi que les perspectives de continuité des actions au-delà de la période de mise en œuvre du Plan d'action.

5.2 LEÇONS APPRISES

Les résultats du suivi/évaluation du Plan d'action seront capitalisés et diffusés par rapports de projets et d'évaluation et/ou de documents d'analyse thématique. Chaque document fera ressortir de manière systématique les forces et les faiblesses de chaque action ainsi que les recommandations pour l'amélioration des actions futures. Ces recommandations seront prises en compte pour améliorer les prochains Plans d'action aussi bien sur le contenu que sur la stratégie de mise en œuvre.

6. LA COMMUNICATION ET LES ACTIVITÉS DE RAPPORTAGE

6.1 LA COMMUNICATION

La communication contribue de manière capitale au travail d'urgence et de réhabilitation de la FAO en ce qu'elle permet de/d'

- Définir et de projeter une identité cohérente du travail d'urgence et de réhabilitation de la FAO de manière compatible avec son mandat et son identité.
- Contribuer à améliorer la visibilité et à sensibiliser les audiences principales.
- Développer et de consolider l'appréciation des principaux acteurs.
- Garantir la coordination au sein des clusters entre les acteurs humanitaires et du développement.
- Améliorer la préparation, l'atténuation, la réponse et la relance rapide et efficace aux menaces et situations d'urgence alimentaires et agricoles grâce à la communication des risques et des crises.

Dans ce contexte, la communication, durant la mise en œuvre du Plan d'action, sera renforcée afin de présenter une information adéquate de la vaste gamme d'activités mises en œuvre en RDC ainsi que des résultats escomptés. Ainsi, par exemple, la contribution de la FAO au maintien et au renforcement de la paix (notamment dans la région de l'est) sera présentée et mise en avant dans la stratégie de communication qu'elle développera, de même que d'autres thèmes transversaux (le genre, par exemple).

En outre, la communication jouera un rôle important en ce qu'elle permettra à la FAO de partager les connaissances pour atteindre ses objectifs ainsi que pour partager et renforcer les enseignements tirés.

6.2 LES ACTIVITÉS DE RAPPORTAGE

Les modalités exactes pour l'établissement des rapports dépendront du financement du programme et des exigences des bailleurs de fonds.

L'ERCU, cependant, à travers son département de suivi/évaluation a mis en place un système de suivi qui permettra d'améliorer les délais de production des rapports de projets que ce soit à leur stade final ou intermédiaire. Parallèlement, un nouveau format interne (à la FAO) de collecte des informations et des données destinées à l'élaboration des rapports de projets est également mis en œuvre. Ces systèmes combinés devraient simplifier les comptes rendus aux bailleurs de fonds et permettre de réduire le temps passé à la préparation des rapports.



7. CADRE LOGIQUE

Gestion des risques de catastrophe

		Préparer et prévenir	Répondre à l'urgence	Réhabiliter et stabiliser
Mondial	Résultat organisationnel I	Une meilleure préparation et réponse efficace aux menaces et situations d'urgence alimentaires et agricoles		
	Résultats de l'Organisation au niveau mondial.	I01 - La vulnérabilité des pays face aux crises, menaces et situations d'urgence est réduite grâce à une meilleure préparation et à l'intégration de la prévention et de l'atténuation des risques dans les politiques, programmes et interventions.	I02 - Les pays et les partenaires réagissent plus efficacement aux crises et aux situations d'urgence grâce à des interventions liées à l'alimentation et à l'agriculture.	I03 - Les pays et les partenaires ont amélioré la transition et les liens entre l'urgence, la réhabilitation et le développement.
	Résultats d'unité	I 0102 - Direction sectorielle et coordination assurées pour les plateformes de réduction des risques de catastrophe.	I 0202 - Coordination interne et externe et gestion de la réponse opérationnelle et partenaires assurés.	I0302 - Soutien fourni au gouvernement et partenaires afin d'intégrer l'agriculture et des stratégies de transition des moyens de subsistance dans les programmes et activités de renforcement des capacités.
		I 0204 - Leçons apprises et meilleures pratiques tirées de la surveillance, l'évaluation et du partage des connaissances. Mécanismes utilisés pour l'ajustement des programmes en cours et la conception de nouvelles réponses.		
RDC	But du PoA RDC	Rétablir et stabiliser la sécurité alimentaire et les moyens d'existence des populations vulnérables en RDC		
	Piliers	Prévenir et préparer aux risques de catastrophes alimentaires et agricoles.	Sauvegarder la sécurité alimentaire et nutritionnelle des ménages vulnérables victimes des crises.	Appuyer les communautés à restaurer leur moyens d'existence agricoles de façon durable propice à la transition vers le développement.
	Programme	Renforcement du système national d'alerte rapide et de suivi agricole, de sécurité alimentaire et de nutrition.	Renforcement de la disponibilité, de l'accès et l'utilisation des aliments des ménages affectés par la malnutrition.	Renforcement durable des capacités des groupements de petits producteurs et réhabilitation des infrastructures agricoles de base pour la consolidation de la paix et la stabilisation.

RDC	But du PoA RDC	Rétablir et stabiliser la sécurité alimentaire et les moyens d'existence des populations vulnérables en RDC		
	Activités	Système d'alerte rapide et de veille en sécurité alimentaire: <i>Observatoire en milieu urbain:</i> Suivi des prix alimentaires dans 24 villes et diffusion d'analyses mensuelles. <i>Observatoire en milieu rural:</i> Suivi de la sécurité alimentaire dans 145 territoires (diversité alimentaire, prix ruraux, production, alertes) et diffusion d'analyses périodiques. Évaluation des moyens d'existence: Kit d'outils d'évaluation des moyens de subsistance. Évaluation interagence en sécurité alimentaire. Évaluation des récoltes.	Accroissement et diversification de la disponibilité alimentaire des familles vulnérables: Promotion de la production alimentaire auprès des mères d'enfants malnutris dans les CNT, CNS et CCPM. Mise en place des jardins scolaires auprès des plus jeunes. Éducation aux bonnes pratiques alimentaires: Promotion de l'hygiène alimentaire auprès des femmes. Promotion du petit élevage, de la pisciculture et du maraîchage. Distribution d'intrants agricoles de cycle court. Promotion de la patate douce.	Appui à la structuration des organisations professionnelles agricoles: Formation des cadres associatifs en gestion. Établissement des statuts des associations. Renforcement de la liaison entre le secteur privé et les activités à gestion communautaire. Promotion de techniques agricoles améliorées et respectueuses de l'environnement: Diffusion des techniques de production auprès des agriculteurs à travers les champs écoles paysannes (technique maraîchères, désherbage, utilisation du compost, transformation, etc.). Promotion des techniques de réduction des pertes post-récoltes.

RDC	But du PoA RDC	Rétablir et stabiliser la sécurité alimentaire et les moyens d'existence des populations vulnérables en RDC		
	Programme	Évaluation des risques et analyse des besoins, détermination des zones d'intervention prioritaires.	Assistance aux populations victimes de catastrophes naturelles ou de conflits.	Contribution à l'amélioration de l'accès aux moyens de production agricoles et à la gestion des ressources naturelles dans un contexte de tensions inter communautaires
	Activités	<p>Classification intégrée de la phase humanitaire et de la sécurité alimentaire (IPC): 4 cartes nationales et 145 matrices d'analyse territoriales. 4 rapports biannuels sur la sécurité alimentaire.</p> <p>Analyses thématiques: Analyse de filières et sectorielles pour l'identification des opportunités de réhabilitation. Études sur des risques et vulnérabilités spécifiques (inondations, épizooties, flambée des prix, zones urbaines, VVS, genre, VIH/SIDA).</p> <p>Sensibilisation: Bulletins bimensuels provinciaux et nationaux sur la sécurité alimentaire. Bulletins mensuels provinciaux et nationaux d'analyse et de suivi des prix. Partage des informations interagence et interministérielle. Diffusion des prix et marchés aux populations vulnérables.</p>	<p>Rétablissement de la production alimentaire: Mise à disposition d'une capacité de réponse rapide d'intrants agricoles de première nécessité pour les populations victimes de calamité ou déplacées.</p> <p>Foires aux semences en appui aux returnnés et familles hôtes en zones en post-conflit ou en voie de stabilisation.</p> <p>Réduction de la vulnérabilité: Production locales de semences: Mise en place de parc à bois de manioc, des cordes de patate douce riche en B carotène.</p> <p>Promotion des productions de case.</p>	<p>Facilitation du dialogue intercommunautaire pour l'exploitation des ressources: Relance des Comités ruraux de développement.</p> <p>Appui à l'établissement de contrats d'utilisation des terres et des plans d'eau.</p> <p>Restauration des capacités d'encadrement et de médiation des services agricoles.</p> <p>Promotion des mécanismes traditionnels de résolution des conflits et de gestion des ressources naturelles.</p> <p>Appui symétrique et coordonné au développement de diverses filières et des communautés. Aménagement des espaces de production, de conservation et de commercialisation.</p> <p>Remise à niveau du personnel essentiel des inspections provinciales déployées sur le terrain en matière d'appui et d'encadrement local. Fournitures d'intrants essentiels.</p> <p>Promotion de l'utilisation durable des ressources naturelles.</p> <p>Développement des alternatives: Réduction de la pression sur les ressources en développant des alternatives à travers les productions agricoles.</p>

RDC	But du PoA RDC	Rétablir et stabiliser la sécurité alimentaire et les moyens d'existence des populations vulnérables en RDC		
	Programme	Coordination des opérations d'urgence et du Cluster Sécurité Alimentaire et planification stratégique de la réponse humanitaire.	Atténuation des risques zoo et phytosanitaires et des maladies émergentes menaçant la production alimentaire des ménages vulnérables.	Appui à la réinsertion durable des ex-combattants démobilisés et des groupes marginalisés.
	Activités	<p>Coordination. Coordination du Cluster Sécurité Alimentaire, animation de 17 clusters provinciaux. Harmonisation des interventions humanitaires. Transfert de compétence et renforcement des commissions sectorielles provinciales.</p> <p>Planification. Formulation des Plans d'actions et de contingences et scénarios probables (PAH, STAREC, PCP, Plans de contingences, stratégie Pooled Fund). Développement de programme de réduction des risques et liaison entre urgence et réhabilitation.</p>	<p>Lutte contre les maladies végétales qui réduisent la disponibilité des aliments de base et menacent l'environnement. Promotion des variétés résistantes à la mosaïque du manioc. Promotion des cultures alternatives et des pratiques phytosanitaires à travers les champs école paysan pour réduire l'impact de l'extension du flétrissement bactérien du bananier.</p> <p>Réduction des risques de transmission des maladies animales aux humains. Mise en place du réseau national de surveillance des épizooties (RENES). Vaccination du cheptel.</p>	<p>Appui individuel. Orientation professionnelle. Distribution de kits spécifiques. Enregistrement et suivi individuel.</p> <p>Appui communautaire. Renforcement des associations émergentes mixtes de démobilisés et de communautés d'accueil. Dotation des associations en équipements communs de production et de transformation.</p>



**Meilleure préparation et réponse efficace aux menaces
et situations d'urgence alimentaires et agricoles**

www.fao.org/emergencies